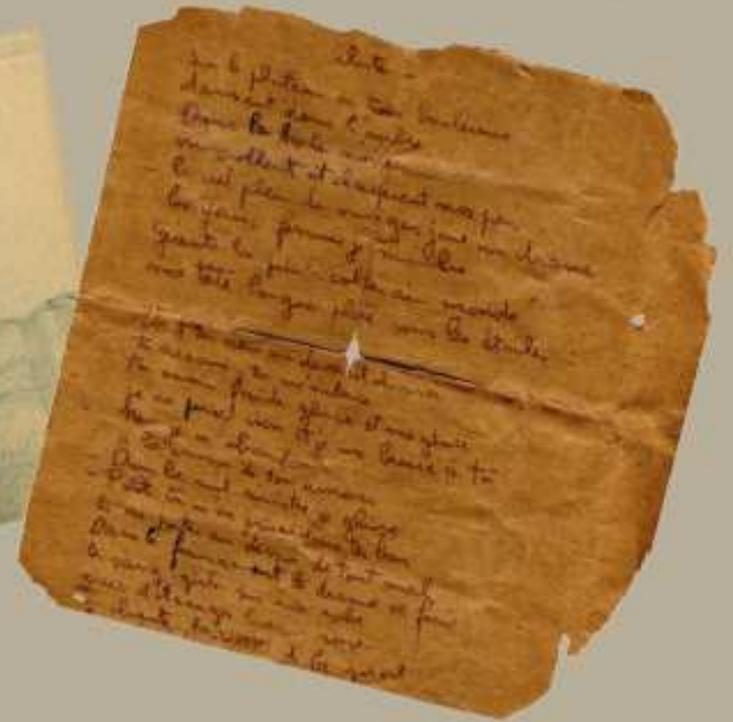
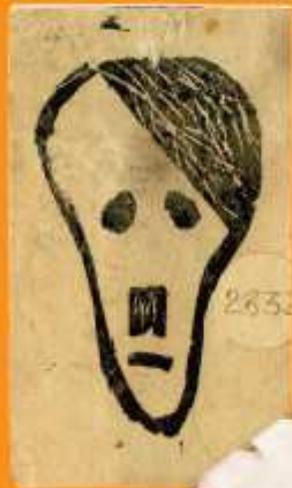


PRÉPARATION AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2016



Résister par l'art et la littérature

Cette publication est dédiée à Raymonde Boix (1920-2015)



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne et le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation tenaient à rendre hommage à Mme Boix à travers cette publication.

Pendant de nombreuses années, Raymonde Boix est venue au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation pour témoigner devant des élèves. Inlassablement, elle racontait à ces jeunes son entrée dans la Résistance, son arrestation puis sa déportation en Allemagne au camp de Ravensbrück. Comme beaucoup d'autres témoins, elle s'est engagée avec force et détermination pour la transmission de la mémoire au sein du Musée.

Née le 24 juin 1920 à Villeneuve-Minervois (Aude), Raymonde Boix est agent de liaison à Marseille, de 1941 à 1942, puis à Paris de 1942 à 1943. Elle est membre des « Forces Unies de la Jeunesse » et du mouvement « Défense de la France ». Elle participe à la fabrication et à la distribution de faux papiers, diffuse des journaux clandestins. En octobre 1943, Raymonde Boix est arrêtée et détenue à la prison de la Petite Roquette puis au Fort de Romainville à Paris. Elle est déportée par le convoi du 11 août 1944 à Ravensbrück. Son matricule est le 61166. Elle est libérée le 5 mai 1945 au *kommando* de Holleischen. Raymonde Boix devient par la suite journaliste.

Depuis plus de 20 ans, le Conseil départemental de la Haute-Garonne œuvre au sein de son Musée départemental de la Résistance et de la Déportation pour une meilleure connaissance de l'histoire de la seconde guerre mondiale dans notre département. Nous arrivons au moment où les témoins, acteurs courageux et dignes de ce temps, sont hélas moins nombreux. Pour autant, leur message de paix, de fraternité, de tolérance et de vigilance ne doit pas faiblir. L'actualité nous en montre chaque jour l'urgence qu'il y a à le perpétuer. Plus que jamais la préservation et la transmission de la mémoire de la Résistance et de la Déportation sont primordiales.

C'est en ce sens que la mémoire doit jouer cette fonction essentielle pour chacune et chacun d'entre nous : elle est ce qui nous relie, et qui fonde notre socle commun. C'est par elle, grâce à elle, que nous pouvons alors bâtir un avenir commun. Encore faut-il qu'elle soit précise, équilibrée. Elle n'est ni la revanche, ni la vengeance, mais au contraire un regard apaisé, lucide et éclairé sur les événements du passé. Tirer les enseignements indispensables pour comprendre notre monde et notre temps devient alors possible.

Pour le Conseil départemental de la Haute-Garonne, s'engager sur le chemin de la mémoire est donc tout sauf un acte passéiste ou dépassé. Il est, au contraire, la marque d'un engagement confiant et résolu vers l'avenir et la jeunesse. Car c'est bien en donnant aux nouvelles générations les clés de compréhension du passé que nous pourrons lui permettre de construire librement son avenir, en conscience. C'est en ce sens que le Conseil départemental publie chaque année une plaquette de préparation au Concours de la Résistance et de la Déportation, vecteur essentiel pour la transmission des valeurs de la République.



Georges MÉRIC
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

LE THÈME DU CONCOURS

Introduction	p. 8
<u>Partie 1</u> : Art et Littérature pendant la seconde guerre mondiale	p. 9
1. Définitions et contexte	p. 9
2. La vie culturelle en France pendant la guerre	p. 10
3. Art et littérature sous la dictature et pendant l'occupation	p. 12
<u>Partie 2</u> : Résister par l'Art et la Littérature en France	p. 14
1. Définitions et contexte	p. 14
2. Les différentes formes de résistance artistique et littéraire	p. 16
3. Les difficultés et contraintes	p. 20
<u>Partie 3</u> : Usages de l'Art et de la Littérature en résistance par la France Libre	p. 21
1. Définitions et contexte	p. 21
2. Les différentes formes de résistance artistique et littéraire	p. 23
3. Enjeux et répercussions	p. 27
<u>Partie 4</u> : Survivre à l'enfermement et à la déportation par l'Art et la Littérature	p. 28
1. Les créations littéraires et artistiques en prison	p. 28
2. Dans les camps d'internement	p. 30
3. Dans le système concentrationnaire nazi	p. 32
Conclusion	p. 36

ÉTUDES DE CAS

Les études de cas proposent aux candidats de découvrir des archives et des documents originaux conservés au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation et/ou des exemples locaux en lien avec le thème du Concours.

Écrits clandestins

- Une revue clandestine *Les cahiers de Libération* p. 38
- Les références littéraires dans la presse clandestine p. 39

Poèmes résistants

- *Les armes de la douleur*, un poème de Paul Éluard p. 40
- *Je trahirai demain*, un poème de Marianne Cohn p. 41

Dessins résistants

- Les dessins dans le journal clandestin *Le jeune combattant* p. 42

Chants de résistance

- *La Maquisarde* de Lucien Cassagne p. 43
- *La Normandie*, chanson publiée dans un journal clandestin p. 44
- Le chant, instrument de révolte et de refus p. 45

Arts de l'enfermement

- Jean Cassou et ses *33 sonnets composés au secret* p. 46
- Les dessins du camp de Noé p. 47

Arts en déportation

- Deux poèmes de Jeanine Messerli p. 48
- Léon Delarbre : dessiner la déchéance physique des déportés p. 50
- Les dessins de Jeannette L'Herminier p. 51

Annexes

(Lexique, bibliographie et ressources, règlement du concours, crédits photographiques)

p. 52

LE THÈME DU CONCOURS

Dans la mémoire collective des Français, la Résistance a longtemps été celle des armes, des mitraillettes Sten, des attentats, des trains qui déraillent et des ponts qui explosent. Bien sûr, cette Résistance est bien réelle, et elle en a incarné la mémoire pendant des décennies.

Mais la Résistance est bien plus large, bien plus vaste. Elle prend des formes diverses, a des visages variés. L'art et la littérature ne pouvaient en être tenus éloignés. **Des artistes et écrivains se sont battus avec ces armes. Ils se sont servis de leurs talents pour résister à l'occupant, à la dictature de Vichy, à l'enfermement, à la Déportation.** Mais la mémoire collective a dû parcourir un long chemin pour **se réapproprier ces formes de résistance originales, différentes, peu connues.** Le nouveau thème du Concours de la Résistance et de la Déportation 2015-2016, « Résister par l'art et la littérature », montre que l'on a désormais compris et intégré que la Résistance est aussi celle des idées, des valeurs que l'on défend, et de tous les modes d'expression, venant de personnes, d'origines et de sensibilités différentes.

Comme tous les ans, la plaquette de préparation proposée par le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation tente de bien **remettre en contexte le thème**, entre censure, propagande et répression. De manière simple, elle détaille **les différentes formes de résistance artistique et littéraire, leurs conditions de création** dans la Résistance Intérieure, dans le cadre de la France Libre, ou dans les différentes situations d'emprisonnement et de persécutions. Ce document évoque bien sûr les artistes en résistance mais aussi les novices, les amateurs qui se sont spontanément tournés vers l'art et l'écrit pour refuser et dire non ! Grâce aux objets et archives conservés par le Musée, cette publication essaie de donner **un éclairage local** à ce thème universel.

*« S'il n'y avait pas eu
l'écriture, je crois bien
que je me serais donné
la mort, tellement, par
moments, c'était dur et
pénible. »*

LOUIS ARAGON

(Poète et résistant français)

ART ET LITTÉRATURE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

1. Définitions et contexte

• **L'art.** C'est une **activité de création** qui englobe différentes techniques pour atteindre **une réalisation esthétique**. Si la notion de beauté est propre à chaque personne, donc subjective, l'art tente d'exprimer des émotions, des idées, des concepts parfois. Il cherche à toucher, émouvoir, faire réagir, interpeller, choquer même. Voici quelques exemples de formes d'art :

- sculpture
- musique (chants, opéras)
- photographie
- cinéma
- arts graphiques et plastiques (dessins, peinture)

• **La littérature.** Elle regroupe les **diverses formes d'écritures**. Cependant, une œuvre littéraire doit avoir une **dimension esthétique**, ce qui n'est pas le cas par exemple d'une simple lettre, d'un télégramme, de notes, etc. Voici quelques exemples d'œuvres littéraires :

- contes et fables
- romans
- œuvres philosophiques
- poèmes
- pièces de théâtre

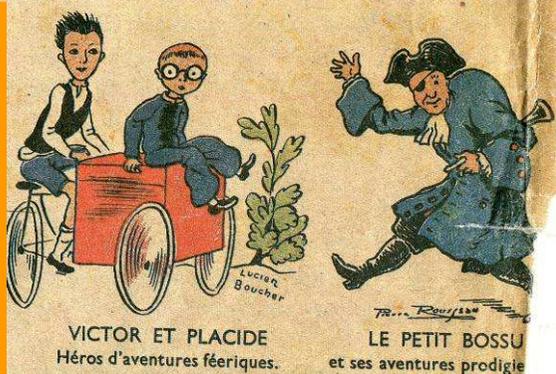
• **Le contexte culturel français avant-guerre.** Avant la première guerre mondiale, et surtout pendant l'entre-deux-guerres, l'Europe est au cœur d'un **intense foisonnement créatif**. De **nouveaux courants picturaux** apparaissent (ex : le cubisme, l'art abstrait). L'art se fait moins académique, moins « sévère » et moins classique. La littérature explore aussi de nouvelles voies. De plus, la culture se popularise, elle n'est plus réservée aux élites. Le plus grand nombre y a accès. C'est le début de **la culture de masse**. Le développement des moyens de communication, des arts graphiques, de l'imprimé, de la photographie, de la radio et bien sûr du cinéma y contribue beaucoup dans la première moitié du 20^e siècle.

• **L'art engagé.** De nombreux artistes et intellectuels estiment qu'ils n'ont pas à prendre position et ne s'engagent pas. Mais, de tout temps, des artistes ont utilisé leur art pour exprimer leurs idées et leurs opinions. À la fin du 19^e siècle, des écrivains comme **Emile Zola** ont défendu le capitaine Dreyfus, faussement accusé de trahison. Beaucoup d'artistes ont aussi été influencés par la première guerre mondiale, les tensions des années 1930 et la montée des régimes dictatoriaux en Europe. Des écrivains et des artistes s'affirment comme antinazis ou anticomunistes. En mars 1934, un **Comité de vigilance des intellectuels antifascistes** se crée. Certains ont produit des œuvres en réaction à des événements : **Picasso** peint *Guernica* après le bombardement du village basque en 1937 ; **Malraux**, écrivain français, s'engage aux côtés des républicains espagnols lors de la guerre civile espagnole et publie *L'Espoir* en 1937.



Joseph Hémard
LE REDOUTABLE COUCOURAILLE
ET LE CAPITAINE LARIFLETTE.

FANFAN
Un courageux petit gars de chez no



LUCIEN BOUCHER
VICTOR ET PLACIDE
Héros d'aventures féeriques.

TR... ROUY...
LE PETIT BOSSU
et ses aventures prodigie

Les héros de la culture populaire pour les petits Français des années 1930-1940 : Fanfan la tulipe, le redoutable Coucouraille, etc. Dessins extraits de la quatrième de couverture de la revue *Il était une fois un maréchal de France*, parue en septembre 1940.



André Malraux
(DR).

2. La vie culturelle en France pendant la guerre

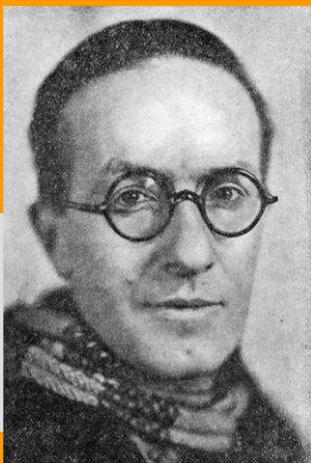
• **La France entre en guerre.** Après l'invasion de la Pologne par Hitler le 1^{er} septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie le **3 septembre 1939**. La 3^e République décrète la mobilisation générale, pour toute la population, à tous les niveaux du pays. La communication est alors étroitement contrôlée, la propagande s'accroît. Un **Commissariat général à l'Information** est créé avec, à sa tête, **Jean Giraudoux**, écrivain français. Désinformation, fausses nouvelles et censure se systématisent pour la presse, la radio mais aussi pour l'art et la culture.

• **Artistes de l'exode.** Envahie par les nazis à partir du 10 mai 1940, la France perd la guerre en six semaines et doit signer l'armistice le **22 juin 1940**. Plusieurs millions de Français fuient l'arrivée des Allemands. De nombreux artistes et intellectuels quittent Paris, occupée dès le **14 juin 1940**. Ils se réfugient dans le Sud. L'exode amène dans la région toulousaine des artistes, notamment plusieurs troupes parisiennes qui se produisent sur place. De nombreuses vedettes présentent également des spectacles de music-hall dans certains cinémas toulousains. Jusqu'à fin 1940, on peut voir à Toulouse **Charles Trénet, Fernandel, Orane Demazis, Louis Jouvet** ou **Pierre Dac**, « stars » incontournables à l'époque. Beaucoup vont ensuite rentrer sur Paris, mais certains restent après la mise en place des zones occupée et non-occupée qui divisent le pays en deux.

• **Les difficultés matérielles.** Les conditions de la défaite imposées par les nazis à la France plongent le pays dans une grave crise économique. C'est la pénurie. Tous les produits du quotidien manquent. Dès 1940, la vie culturelle s'inscrit aussi dans **une économie de restriction**. Le papier, l'encre sont par exemple rationnés, limités. Acheter du matériel devient difficile, cher. Artistes, écrivains et intellectuels doivent faire avec les moyens du bord pour poursuivre leurs créations, pour continuer à vivre de leur art. Au même titre que tous les Français d'ailleurs qui doivent se débrouiller tous les jours pour surmonter le rationnement et faire vivre leur famille.

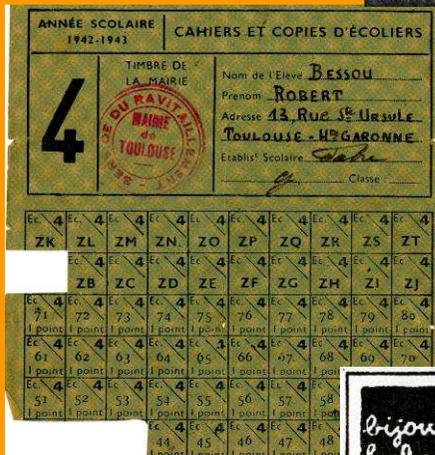
• **Un « âge d'or » culturel.** Malgré ces difficultés matérielles, les restrictions et les moyens techniques limités, les activités artistiques et culturelles sont **en plein essor** pendant la seconde guerre mondiale. Vie mondaine et artistique restent brillantes. **Tous les arts explosent** : cinémas, cabarets, théâtres, bibliothèques, expositions, salles de concert connaissent de fortes affluences. Il est pourtant difficile de circuler (arrestations, contrôles permanents, couvre-feu) et certaines représentations peuvent être interrompues par des pannes électriques, des alertes au bombardement dans les grandes villes. Mais le public s'adapte aux contraintes de la guerre. On a besoin de **rire malgré tout, de se distraire**. Alors on chante, on lit, on écoute la radio et on va, dès que possible, au cinéma.

- **Le cinéma.** Art populaire par excellence, le cinéma connaît **une période féconde** pendant la seconde guerre mondiale. Les salles sont pleines, les recettes se chiffrent en millions de francs. 220 films sont tournés en France de 1940 à 1944 dont des chefs d'œuvres (*Les visiteurs du soir* de Marcel Carné). Les spectateurs, en quête d'évasion, se pressent pour voir



Jean Giraudoux.
Source : Wikimedia Commons (DR).

Ci-dessous : La pénurie de papier touche aussi les fournitures scolaires, copies et cahiers d'écoliers.



Caricature se moquant de la pénurie de papier. Magazine *Signal*, avril 1942.

Ci-contre : Vedette de l'époque, l'actrice Ginette Leclerc. Photographie donnée par Mme Marie-Claire Faure.





Publicités pour les cinémas toulousains dans la presse *La Dépêche* du 11 octobre 1940 (ci-dessus) et *Paris Soir* du 17 décembre 1942 (ci-contre).



Poste de radio T.S.F. de 1939.

Caricature publiée dans *Signal* (avril 1942). La jeune femme représentée est habillée à la mode des « zazous ».



les vedettes de l'époque comme **Arletty**, **Ginette Leclerc** et **Pierre Fresnay**. À Toulouse, le public a le choix entre 20 salles différentes : place Wilson, *Le Gaumont* ou *Les Variétés* ; rue d'Alsace, le *Cinéac* ou encore rue Saint-Bernard, *L'Olympia* devenu aujourd'hui l'*ABC*. Toulouse regorge alors de nombreux cinémas de quartier, à Saint-Agne ou Saint-Cyprien par exemple.

- **Théâtre, opéra et music-hall** connaissent aussi un réel essor grâce à des prix attractifs. Le public n'a jamais été aussi nombreux. De jeunes auteurs apparaissent comme **Jean-Paul Sartre** (*Huis Clos*).

- **La littérature** est toujours active mais se trouve durement touchée par la pénurie de papier. Les prix des livres augmentent. De plus, les prix littéraires ne sont plus attribués (Prix Femina, Prix Interallié) sauf le Prix Goncourt. Cependant **la lecture**, pratique gratuite quand on recycle les vieux ouvrages, **est le principal refuge des Français**.

- **La place de l'image et des différentes représentations graphiques, figurées** sont en pleine expansion avec la diversification des imprimés (journaux, magazines, revues, bandes-dessinées). **Le dessin** est en effet un vecteur d'information important, accessible à tous. Dans la presse, il sert avant tout à illustrer l'actualité. Il est présent partout : sur les affiches et tracts, dans la publicité, dans les livres, journaux et magazines.

- **La musique**. La radio devient **un média de masse**. On y écoute beaucoup de musiques et de chansons très populaires. C'est l'époque des « **vedettes** » de la **variété** comme **Edith Piaf**. Mais peu de foyers français sont équipés d'un **poste de T.S.F.** (transmission sans fil) car c'est un objet qui coûte cher. De plus, la musique se répand aussi dans les familles grâce au phonographe et au développement du disque depuis les années 1920. Si cet équipement reste onéreux, le son à domicile est en réelle et forte progression. À Paris, **le jazz et le swing**, nouveaux courants musicaux venus des États-Unis, apparaissent dans certains milieux « branchés » et chez les « **zazous** ». Ce sont des lycéens et des étudiants, issus des classes privilégiées, qui adoptent ce nouveau style vestimentaire avant-gardiste.

- **La peinture**. La production picturale française est **riche** mais il est difficile pour le public d'en prendre la mesure. En 1941, le Salon des indépendants expose des œuvres qui ne sont pas très représentatives de la qualité des peintres de l'époque. Il faut dire que **certaines s'abstiennent d'exposer** dans un contexte de contrôle, de censure et de manipulation de l'art comme outil de propagande.

3. Art et littérature sous la dictature et pendant l'occupation

Le programme de la radio contrôlée par Vichy, *Radio National* (n°73, du 10 au 17 octobre 1942).

Ci-dessous : Certains dessinateurs, peintres et affichistes se mettent au service de la propagande de Vichy. Les affiches dessinées sont un outil d'embrigadement puissant.



• **Le régime de Vichy.** Après l'armistice, le pays est coupé en deux zones. Le Sud de la France (**zone non occupée**) est soumis à une dictature remplaçant la 3^e République. Le **10 juillet 1940**, le maréchal Philippe Pétain, héros de la première guerre mondiale, obtient **les pleins pouvoirs** par un vote du Parlement. Il instaure l'État français, installé à Vichy. **Ce régime réactionnaire et conservateur supprime toutes les libertés fondamentales** (liberté de la presse, liberté d'expression, droit de grève, droit de vote, droit de manifester et de se réunir) et interdit syndicats et partis politiques. Il développe son idéologie, la « Révolution Nationale », basée sur la devise « Travail, Famille, Patrie » qui doit imposer une vision idéale de la France. **Des ennemis sont aussi désignés** : juifs, étrangers, communistes, Tsiganes, francs-maçons, résistants sont « indésirables » et écartés de la société, puis pourchassés.

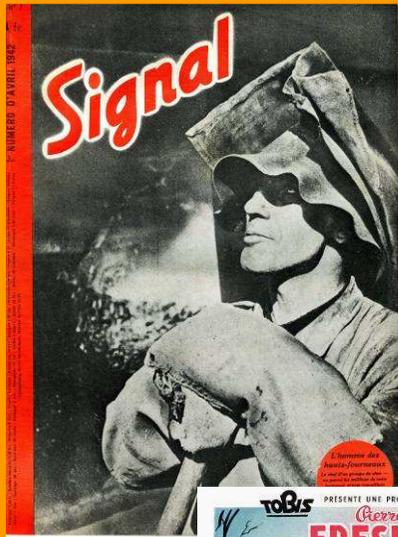
• **L'art au cœur de la propagande.** En temps de guerre, **maîtriser l'opinion publique est un enjeu essentiel** pour les gouvernements, d'autant plus quand il s'agit de régimes autoritaires. Le régime de Vichy développe une intense propagande qui mobilise d'importants moyens. Tous les médias sont utilisés (radio, journaux, expositions, conférences, affiches, brochures, livres, tracts, films) ainsi que le moindre objet du quotidien. L'embrigadement de la population doit être total. C'est **le secrétariat général de l'Information et de la Propagande** qui mène cette politique. L'art se retrouve donc utilisé à des fins de propagande notamment dans le cadre du culte de la personnalité autour du maréchal. **Des artistes réalisent des bustes, des portraits, des affiches de Pétain**, omniprésent dans la vie des Français. Les artistes et les œuvres (artistiques et littéraires) qui n'entrent pas dans la vision du monde du régime de Vichy sont interdits, censurés. **Un art officiel est instauré** : des artistes favorables aux idées du maréchal ou bien vus du régime sont valorisés et qu'importe leur talent parfois ! Le maréchal souhaite que l'art glorifie les grandes idées de la « Révolution Nationale » en s'inspirant des thèmes de l'Histoire de la France, de la nature, de la terre, de la paysannerie, en reprenant des images populaires. Un **Secrétariat aux Beaux-Arts** est créé en juillet 1940 et s'efforce d'utiliser l'art pour « éduquer » les Français. De 1939 à 1944, les Français subissent **le plus important « matraquage » de propagande** de leur histoire, instauré par le régime de Vichy et l'occupant nazi.

• **L'occupant nazi.** Après l'armistice, l'Allemagne nazie occupe **la zone nord**, puis toute la France à partir du **11 novembre 1942**. Si les dispositions du gouvernement de Vichy s'appliquent aussi en zone occupée, les nazis y imposent leurs lois. Les mêmes principes de propagande, censure et contrôle existent évidemment. Un service en est chargé : **la Propaganda Abteilung**. Les écrivains et artistes appartenant **aux catégories proscrites par les nazis** sont interdits dans le cinéma, la radio, le théâtre, la presse, l'édition. C'est le cas par exemple de **Marc Bloch**, écrivain et historien, car il est juif. Ensuite, les artistes clairement opposés aux idées officielles sont surveillés et réprimés. **La liberté de création des artistes et écrivains se trouve extrêmement réduite,**



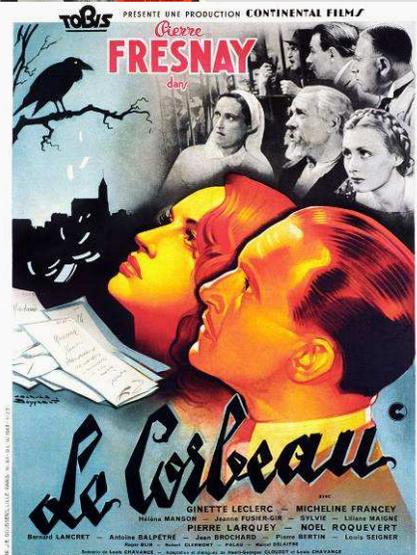
Exemple de culte de la personnalité : cette assiette décorative réalisée par les artisans porcelainiers de Limoges en 1940.





Signal est par excellence le magazine de propagande conçu par les nazis en territoires occupés.

Ci-dessous :
Le film de Cluzot, *Le Corbeau*, est un énorme succès en 1943. Il est l'un des films symboliques de cette période.
(DR)



En octobre 1941, des artistes français partent en voyage en Allemagne organisé par Otto Abetz.
© LAPI/Roger-Viollet.

soumise à des contraintes très dures. De nombreux journaux sont supprimés, quelques uns sont autorisés s'ils collaborent avec l'occupant. Les Allemands donnent les autorisations de représentations et de publications, attribuent le papier et les moyens. Ils ont aussi le monopole sur la radio et les actualités cinématographiques. La littérature est particulièrement surveillée. Les maisons d'éditions sont rapidement obligées de se plier à la propagande. Des œuvres (environ 3000) sont réunies dans des listes dressées par l'occupant pour les interdire. Deux millions d'ouvrages sont détruits car jugés « nocifs » par les nazis.

- **La liste « Otto »** (pour Otto Abetz, ambassadeur du *Reich* à Paris) est la plus célèbre de ces listes. À partir d'**octobre 1940**, elle proscriit 1060 titres et 140 éditeurs. Elle est complétée par deux autres listes en juillet 1942 et août 1943.

- **Le cinéma sous influence.** Bien sûr, le 7^e art est un outil de propagande. Au-delà des films, des actualités filmées sont diffusées dans les salles avant le grand film et sont des vecteurs essentiels de propagande. Certaines productions, surtout américaines et anglaises, sont interdites. De nombreux producteurs, cinéastes et acteurs juifs sont interdits d'exercer suite **aux lois antisémites d'octobre 1940 et juin 1942**, puis arrêtés. D'autres décident de s'exiler pour pouvoir continuer à travailler librement ; **Jean Gabin** part aux États-Unis en 1941.

- **« Radio Paris ».** Créée en 1933, cette radio parisienne est récupérée par les nazis. Ils lui accordent d'importants moyens financiers. De nombreux journalistes français, comme **Philippe Henriot**, collaborent à sa programmation et son animation. Ouvertement antisémite, antibolchévique et anti-alliés, « Radio Paris » devient rapidement le principal vecteur de propagande allemande en langue française.

• **Artistes et écrivains dans la collaboration.** Comment se positionnent les artistes et les auteurs pendant la guerre ? Leurs décisions, leurs attitudes ne sont pas différentes des autres Français. La seconde guerre mondiale est une époque de choix difficiles. Beaucoup se sentent impuissants, redoutent les conséquences. Il en va de même des artistes qui doivent continuer à travailler comme tout le monde. Certains restent neutres, d'autres décident de ne plus créer, de ne plus exposer, de ne plus présenter leurs œuvres. D'autres collaborent avec l'État français et les nazis. Ces artistes germanophiles aiment la culture allemande, d'autres partagent les idées nazies. Enfin, certains assument le fait de gagner de l'argent et d'être célèbres grâce aux subventions de la propagande allemande et au public constitué de nombreux officiers et soldats nazis. Des **voyages en Allemagne** sont même organisés par **Goebbels** (ministre de la Propagande d'Hitler). Des chanteurs, acteurs, comédiens, écrivains sont invités à Berlin.

LOI n° 181 du 21 janvier 1942 réprimant la lacération des affiches apposées au nom du Gouvernement ou sous son contrôle, ainsi que les manifestations anti-nationales ou antigouvernementales.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Le conseil des ministres entendu,

Décrétons :

Art. 1^{er}. — Ceux qui auront enlevé, déchiré, recouvert ou altéré des affiches apposées, soit par ordre du Gouvernement ou de l'administration, soit au nom d'organismes agissant en accord avec le Gouvernement dans un intérêt national, seront punis d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 200 à 10.000 fr.

La même peine sera encourue par quiconque aura sciemment accompli un acte constituant, sous une forme individuelle ou collective, une manifestation contre le peuple français ou son Gouvernement.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy, le 21 janvier 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

L'amiral de la flotte,
vice-président du conseil,
A. DARLAN.

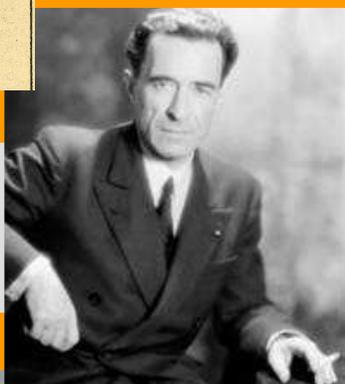
Le ministre
secrétaire d'Etat à l'intérieur,
PIERRE PUCHEU.

Le garde des sceaux,
ministre secrétaire d'Etat à la justice,
JOSEPH BARTHÉLEMY.

Journal Officiel de l'État français du 14 février 1942 sur la répression par le régime de Vichy de la lacération d'affiches.

Jacques Jaujard
(DR).

Ci-dessous :
Rose Valland (DR).



RÉSISTER PAR L'ART ET LA LITTÉRATURE EN FRANCE

1. Définitions et contexte

• **Définition.** « Résister », c'est **s'opposer à un régime dictatorial, et agir**. Les résistants se battent donc aussi bien contre les nazis que contre le régime de Vichy. Entrer dans la Résistance, c'est faire un choix, celui de la désobéissance, de l'action, du refus, de l'insoumission. C'est **dire NON, être CONTRE, ne PAS se taire**.

• **Mille et une façons de résister.** La Résistance prend des **formes multiples** et son action ne se limite pas à un combat armé. Pour les premiers engagés, résister se résume à essayer de « faire quelque chose ». Ils doivent exploiter leurs compétences personnelles, leurs qualités, leur imagination pour contourner les obstacles matériels, financiers et la répression. Les débuts sont difficiles, les initiatives peu nombreuses, individuelles et dispersées. Cela implique donc **des actes spontanés, peu organisés, « artisanaux »** comme écrire sur les murs, manifester, chanter la *Marseillaise*, lacérer des affiches de propagande. Certains Français qui n'acceptent la situation, adoptent une attitude de non consentement. Spontanément, ils utilisent des chansons populaires, des poèmes, des prières qu'ils ont **appris par cœur** dans leur enfance ou à l'école. Ils les **transforment**, les **détournent** pour dire leur refus. Ils n'ont pourtant pas conscience de faire de la Résistance, ils ne le revendiquent pas

• **Motivations et objectifs.** Les résistants osent s'engager pour de multiples raisons :

- ne pas accepter la défaite de la France et l'occupation allemande,
- être contre le régime de Vichy, ses décisions, son idéologie, sa politique,
- vouloir défendre la République et ses valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité,
- défendre ses intérêts, sa liberté, ses droits, sa famille, son pays, etc.

Il en va de même pour les artistes, écrivains et intellectuels. Ils peuvent cependant avoir des motivations propres à leur pratique artistique et littéraire, ou propres à leur statut d'artistes.

• **La protection du patrimoine** va être, pour beaucoup, une forte motivation et une priorité. Si les nazis interdisent et détruisent des œuvres d'artistes juifs notamment, **ils tentent également de s'accaparer, de piller le patrimoine national des pays qu'ils occupent**. Une impressionnante quantité de peintures, sculptures, mobiliers d'art est alors transférée en Allemagne. **Rose Valland**, historienne de l'art et attachée de conservation au Musée du Jeu de Paume à Paris, et **Jacques Jaujard**, Directeur des Musées nationaux, dressent un inventaire précis des œuvres, tentent de les tracer quand l'occupant les réquisitionnent, et en cachent beaucoup d'autres. **André Chamson**, conservateur de musée, participe à l'évacuation des œuvres du Musée du Louvre vers le château

Albert Camus.
© AFP.



Sculpture en bronze *La Déchirée* de René Iché.

de Chambord lors de l'invasion allemande. Tous les trois entrent ensuite dans la Résistance.

• **Résistants artistes professionnels.** La résistance par l'art et la littérature concerne bien sûr des artistes et des intellectuels « professionnels ». De la même façon qu'un imprimeur met son savoir-faire pour imprimer des tracts résistants, qu'un policier utilise son métier pour récolter des informations ou faire des faux-papiers, les artistes ont recours à leurs talents pour résister. Le choix des « armes » est évident : leur art, leurs créations. Il s'agit pour eux de **garder la parole** et de **poursuivre leur création malgré la propagande et la censure**. Il existe aussi une volonté très forte de montrer que la culture et l'art peuvent être différents que celles imposées par les nazis et le régime de Vichy. Il s'agit donc de résister pour **défendre des valeurs culturelles et artistiques françaises**.

- **Artistes autodidactes.** L'usage de l'art et de la littérature pour résister peut être aussi le fait de personnes qui ne sont pas des artistes. Mais elles font **le choix de l'art pour s'exprimer**. C'est alors une révélation pour ces personnes qui produisent des œuvres pour la première fois de leur vie mais ne les exposent pas forcément, ou ne cherchent pas à les diffuser. D'ailleurs, ils ne poursuivent pas forcément cette pratique après guerre.

• **Artistes résistants persécutés.** Pour certains, résister par l'art et la littérature est une nécessité, un réflexe de survie parce qu'ils sont traqués, persécutés. Ils ont besoin de défendre leur art, de le faire survivre. Ces artistes vont alors entrer en clandestinité et continuer à peindre, écrire ou créer en utilisant un **pseudonyme** (nom d'emprunt, faux nom).

• **L'art comme couverture.** Certains artistes ou intellectuels utilisent leur métier comme une façade pour tromper les autorités. **Albert Camus** continue à écrire et à publier légalement mais parallèlement entre en résistance. **René Iché**, sculpteur et membre du réseau du « Musée de l'Homme » puis du mouvement « Libération », utilise son atelier pour cacher des armes dans des moules. Il profite de son statut d'artiste officiel pour financer son réseau en passant de fausses commandes artistiques. **Sa sculpture, *La Déchirée***, symbole de la Résistance, est clandestinement envoyée à Londres et placée dans le bureau de Charles De Gaulle, chef de la France Libre et de la Résistance.

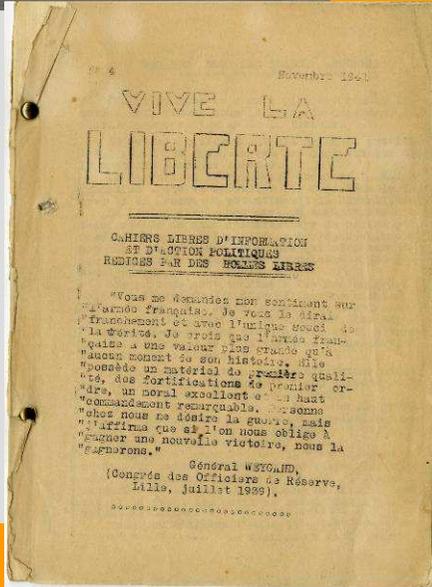
• **Vers la Résistance active.** Après la défaite, des artistes décident d'arrêter toutes activités pour ne pas collaborer avec l'occupant. D'autres refusent d'écrire, d'éditer, de produire des spectacles. C'est **une forme de transgression** sans forcément être de la résistance. Une résistance silencieuse, une résistance du refus mais pas encore de l'action. Pour certains, c'est un premier pas vers de futurs engagements résistants plus concrets. Enfin, d'autres cessent leurs créations artistiques pour se tourner vers la lutte armée. C'est le cas des écrivains français **Jean Prévost**, membre du maquis du Vercors, et **René Char**.

2. Les différentes formes de résistance artistique et littéraire



Ronéotype
manuelle

Ci-contre :
Le premier
numéro du
journal
clandestin *Vive
la Liberté* de
novembre 1941
publié par le
groupe de
résistants du
même nom, à
Toulouse.



Raymond Naves est professeur de lettres à la Faculté de Toulouse. Membre de « Combat », du Parti socialiste clandestin et de « France Au Combat », il est désigné pour être maire de Toulouse à la Libération. Mais il est arrêté en février 1944 et meurt au camp d'Auschwitz, en Pologne.

• **Écrits clandestins.** Les mots ont une puissance incroyable et la Résistance l'a bien compris. L'écrit est une arme redoutable que les résistants utilisent pour contrer la propagande officielle. Les écrits clandestins sont donc variés : des **poèmes**, des **chants**, des **romans**, des **contes**, des **essais philosophiques**, etc. Leurs objectifs sont les mêmes : **exprimer les idées des résistants**, **dénoncer la répression**, **appeler à la solidarité**, **mobiliser la population**, **raconter la Résistance** aussi.

- **Quel contenu ?** Au-delà des idées résistantes, les écrits clandestins expriment aussi un **véritable souci esthétique**. La démarche littéraire ne disparaît pas, la beauté des mots est toujours présente. Ce qui explique que les messages ne sont pas exclusivement résistants et engagés dans ces écrits clandestins. **Les références à des citations littéraires célèbres** sont souvent utilisées. On en appelle au patrimoine littéraire français en y puisant des images, des héros (ex : le personnage de Gavroche de Victor Hugo) et des idées d'auteurs incontournables. On utilise **tous les styles d'écriture** : l'humour et la parodie sont par exemple très présents pour faire rire et s'opposer à l'autorité et l'oppression.

• **La presse clandestine.** Les écrits clandestins apparaissent d'abord sur des morceaux de papier, des cahiers griffonnés, des publications parfois réalisées par une seule personne. Les **tracts** et **papillons** (morceaux de papier) ainsi que les **journaux clandestins** sont les premières formes de résistance. D'abord écrits à la main, ces supports se développent en étant tapés à la machine, puis reproduits sur des ronéotypes et des presses d'imprimerie. De plus, la presse est à l'époque le principal mode d'information. Il est donc essentiel pour la Résistance de la développer. Très vite, elle joue un **rôle fondamental et devient un support d'expression et de création primordial pour les écrivains**. En France, un très grand nombre de journaux clandestins paraît. Les principaux mouvements de résistance ont leur titre, certains publiés à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. À Toulouse et en Haute-Garonne, on retrouve les publications nationales des grands mouvements (« Combat », « Franc-Tireur », « Libérateur ») mais il existe aussi des publications issues de la Résistance locale telles que **Libérer et Fédérer**, **Vive la Liberté**.

- **En Haute-Garonne.** Les premiers résistants de notre département sont issus, pour beaucoup, du monde intellectuel et universitaire toulousain. Ce sont eux qui écrivent les premiers journaux et les premières productions littéraires. Qui sont ces premiers engagés ? Des professeurs (**Pierre Bertaux**, **Raymond Naves**, **Jean-Pierre Vernant**) et des intellectuels parisiens repliés dans le Sud (le conservateur de musée **Jean Cassou**, le philosophe **Vladimir Jankélévitch**). Ils se retrouvent autour de **Silvio Trentin**, antifasciste italien réfugié en France, dans sa librairie, rue du Languedoc à Toulouse. Autre exemple : le couple de poètes d'origine russe **David Knout** et **Ariane Fixman** diffuse une petite brochure intitulée *Que faire ?* dès fin 1940.

Vladimir Jankélévitch (DR).



Ci-dessous : Jacques Decour (DR).



LES LETTRES FRANÇAISES

CAREFOUR tient à saluer la parution prochaine de l'hebdomadaire LES LETTRES FRANÇAISES.

Des raisons matérielles ayant empêché la parution de LETTRES FRANÇAISES, notre confrère, avec une courtoisie à laquelle il nous est agréable de rendre hommage, nous a cependant priés de ne pas reporter la date que nous avions fixée pour la sortie de notre premier numéro.

Fondée par Jacques Decour en octobre 1941 pour défendre la pensée française menacée, cette feuille clandestine, la seule de son espèce, eut, jusqu'à aujourd'hui, une activité aussi intense que difficile. Son fondateur devait être fusillé par les Allemands le 30 mai 1942.

Les LETTRES FRANÇAISES groupèrent les meilleurs écrivains français et montrèrent au monde qu'aucune ombre ne saurait voiler le génie de la France.

Elles seront, dans la grande lumière d'aujourd'hui, le symbole d'une France qui jamais, malgré les pires menaces, n'a désespéré de son destin.

Hommage à la revue *Les Lettres Françaises* lors de la Libération. Article publié dans le journal *Carrefour* du 26 août 1944.

• **Les revues, recueils et romans.** Il est exceptionnel, au vu du contexte de censure et de surveillance, que de telles publications soient produites pendant la guerre. Elles démontrent la force de cette Résistance de l'art et de la littérature. Dans les revues, les résistants signent des textes divers, souvent engagés contre l'occupant et le régime de Vichy. **Le Comité National des Écrivains**, créé par des intellectuels français résistants en 1941, dispose d'une revue clandestine **Les étoiles** (19 numéros, parution mensuelle). Le premier numéro est composé d'un « appel aux intellectuels de France », d'un poème d'Éluard et d'un texte de Péguy. À Toulouse, en 1944, Vladimir Jankélévitch, accompagné de Daniel Faucher et d'Étienne Borne, publie la revue **Le Mensonge raciste**, contre la propagande antisémite.

- La revue littéraire **Les Lettres Françaises** est sans doute la plus importante publiée dans la clandestinité. Fondée par **Jacques Decour** et **Jean Paulhan** (fondateur aussi des revues **Résistance** et **La Pensée Libre**), son but est de montrer qu'une littérature parallèle, clandestine mais française continue d'exister. La première parution a lieu en septembre 1942, 18 autres numéros suivent. Les plus grands noms de la littérature française y participent : **Sartre**, **Camus**, **Queneau**, etc. La romancière et journaliste **Edith Thomas** sauve *Les Lettres Françaises* en février 1942 en hébergeant chez elle le comité de rédaction, après l'arrestation de Decours et l'entrée en clandestinité de Paulhan.

- **Les maisons d'édition clandestines.** Au printemps 1941, les résistants mettent en place des structures clandestines d'éditions pour publier leurs revues, recueils et romans. **Louis Aragon** et sa femme **Elsa Triolet** créent ainsi « La bibliothèque française ». Mais la maison d'édition la plus connue reste les « éditions de Minuit », fondé en 1941 par **Pierre de Lescure** et **Jean Bruller**. Elle édite environ 25 livres (romans, poèmes, contes, essais) publiés à 500 exemplaires chacun. Les ouvrages sont ensuite vendus clandestinement et les bénéfices servent notamment à payer les imprimeurs.

- **Un roman clandestin, *Le silence de la mer*.** Il est écrit par Jean Bruller dit « **Vercors** ». Publié en février 1942, ce roman est la première publication des « éditions de Minuit ». Il raconte l'histoire d'un père et de sa fille contraints de cohabiter avec un officier allemand sous leur toit. Ils décident de ne pas communiquer avec lui. Le roman évoque une forme de résistance civile, celle du silence face à l'occupant.

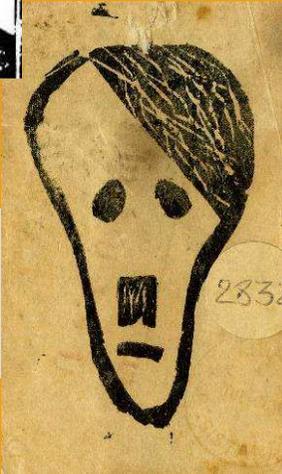
• **La poésie.** Les poèmes résistants sont présents dans les journaux clandestins (parfois dans des tracts sous la forme de quelques vers). Ils sont aussi imprimés sur des publications clandestines entièrement dédiées à la poésie. **Un recueil de poèmes *L'Honneur des poètes*** est imprimé par les « éditions de Minuit ». Des plumes incontournables (**Éluard**, **Desnos**, **Breton**) entrent en résistance, leur engagement est profond et total comme **Aragon** et **Triolet**. Aragon écrit son célèbre poème *La Rose et le Réséda*, son dernier avant d'entrer en clandestinité. Il appelle à l'unité de la Résistance et de la France qu'il appelle « la Belle ».

- **Pierre Seghers.** Poète, écrivain, éditeur, Seghers fonde en 1940 *Poètes casqués* qui



Célestin Tournevis, personnage détourné par la Résistance (DR).

Petit papillon représentant une caricature d'Adolphe Hitler. Son visage prend la forme d'une tête de mort. Sans date. Dessinateur inconnu.



Le mouvement de résistance toulousain « Freies Deutschland » produit des tracts dessinés pour saper le moral des troupes d'occupation nazies dans le département (« Wist für ? » : « Pourquoi faire ? » ; « Wie lange noch ? » : « Combien de temps encore ? »). Le cimetière est censé faire réaliser aux soldats l'absurdité de la guerre.

devient **la revue Poésie**. Le succès est immédiat, de grands auteurs et poètes comme Aragon le soutiennent. Cette revue n'est pas clandestine : « **Nous allons être obligés, avec la revue, de parler à mots couverts, d'utiliser les grilles des allusions, le feu sous la langue, d'utiliser une littérature de contrebande, de déjouer la censure [...]** ». Seghers édite aussi des ouvrages avec des faux visas de censure pour éviter qu'ils soient interdits. Il signe également des poèmes sous un autre nom dans des revues clandestines.

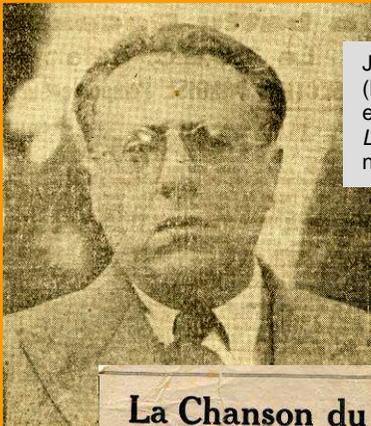
• **Dessins et peintures.** Le dessin de résistance se trouve sur des tracts, des papillons et dans les journaux clandestins. Leurs buts ? Faire réagir, réveiller les consciences, recruter, dénoncer, dénigrer l'adversaire, maintenir le moral de la population, montrer qu'il y a une autre voie possible. Ces dessins marquent les esprits grâce aux symboles utilisés. Ils sont souvent irrévérencieux, satiriques et utilisent de la caricature. Par manque de moyens, la Résistance ne produit pas d'affiche illustrée ou dessinée alors que la propagande officielle l'emploie intensivement.

- **L'album Vaincre.** Au printemps 1944, le « Front national de lutte pour l'indépendance de la France » publie clandestinement cet album composé de **12 planches lithographiques de huit peintres** (ex : Ernest Pignon, Boris Taslitzky). Ces œuvres non signées dénoncent la répression de l'occupant et appelle à la Résistance.

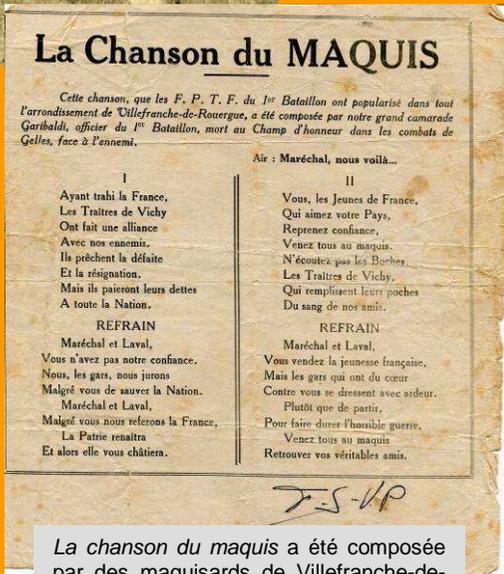
- **La bande-dessinée La mésaventure de Célestin Tournevis.** Pour promouvoir la Relève, la propagande de Vichy crée le personnage de Célestin Tournevis, un ouvrier partant travailler en Allemagne. À travers une petite bande-dessinée, Célestin, d'abord sceptique, découvre un pays sans problème, des habitants accueillants, un travail intéressant et bien payé. La Résistance répond mais l'aventure de Célestin devient une mésaventure. Le journal clandestin *Combat* publie un supplément illustré à l'un de ses numéros où Célestin, amaigri et fatigué, est abattu pour avoir ralenti volontairement le travail. Célestin Tournevis est **l'exemple parfait du duel de propagande** que Vichy et la Résistance se livrent en utilisant une pratique artistique alors très populaire, la bande-dessinée.

- **Les graffitis.** À la craie ou à la peinture, des résistants dessinent sur les murs pour être vus et lus par les autorités mais surtout par le peuple. Des croix de Lorraine (symbole du général De Gaulle), des « V » (comme victoire) et autres slogans contestataires sont inscrits çà et là. À Toulouse, le **Groupe Insurrectionnel Français (G.I.F.)** composés de lycéens et étudiants du Lycée de Garçons (aujourd'hui Pierre de Fermat) est arrêté en décembre 1942, rue des Arts alors que ses membres font des graffitis.

• **Chants et compositions musicales.** Des musiciens créent des **chansons à la gloire de la Résistance**. Ces chansons évoquent la liberté, les valeurs de la République, la grandeur de la France mais aussi les martyrs de la Résistance, victimes de la répression. *Le Chant du départ* et *La Marseillaise* sont très présents dans les tracts et les journaux sous la forme d'une strophe. Des résistants composent aussi des chants alors qu'ils sont au maquis pour raconter la vie de leurs camarades. Ce sont souvent **des chants guerriers, des chants de ralliement** qui permettent de



Jean Cassou
(Photographie
extraite du journal
Liberté du 13
novembre 1944).



La chanson du maquis a été composée par des maquisards de Villefranche-de-Rouergue, sur l'air de l'hymne *Maréchal, nous voilà*.

Les spectateurs de l'époque ont assimilé le personnage du diable aux Allemands, celui du baron au maréchal Pétain. Les deux amants semblaient représenter pour certains la Résistance quand le château semblait être la métaphore du régime de Vichy.
Source : Wikimedia commons (DR).



souder le groupe. **Des chansons souvent très drôles s'inspirent d'airs populaires connus** de la population, et dont on change les paroles (ex : *Tout va très bien Madame la Marquise*). Ces chansons se moquent de l'occupant et des collaborateurs en utilisant souvent un langage mordant voire violent. Par exemple, *Maréchal nous voilà*, l'hymne à la gloire de Pétain, devient **Général, nous voilà en référence à Charles De Gaulle**. Enfin, de nombreuses compositions musicales sont réalisées à partir des poèmes d'Éluard, Supervielle et d'Aragon. **Henri Dutilleux**, compositeur de musique classique, est l'auteur de *La geôle* inspirée du sonnet de Jean Cassou qu'il a écrit lors de son emprisonnement à Toulouse.

- **Le Front national des musiciens.** Trois militants communistes (Elsa Barraine, Roger Désormière et Louis Durey) forment un groupe de résistance. En septembre 1941, ces trois musiciens écrivent un manifeste « *Nous refusons de trahir* » dans la revue clandestine *L'Université libre*. Par la suite, ils créent leur propre revue, **Musiciens d'aujourd'hui**, en 1942, et fondent le Front national des musiciens. Ils incitent les musiciens à **insérer des passages d'airs patriotiques** (ex : *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*) ou de *La Marseillaise* dans des morceaux joués lors de représentations devant des Allemands.

- **Chants en Haute-Garonne.** Plusieurs chants à la gloire de la Résistance sont composés par des résistants dans notre département. Lucien Cassagne, soliste au théâtre du Capitole de Toulouse, écrit *La Maquisarde* ; à la prison Saint-Michel de Toulouse, Henri Condé compose *La Madelon de la Résistance* et Hippolyte Ducos, ancien député de la Haute-Garonne, *Le chant du maquis*.

« **Quel est ce bruit ? Le clairon sonne. Quelles sont ces rumeurs qu'on entend. La Liberté, Dieu me pardonne. Bravo mes petits, mes chers enfants. Le maquis, la Résistance nous ont rendu notre France. Pendre les traîtres en série. Allez, la Madelon, verse à boire et du bon !** »
Extrait de *La Madelon de la Résistance*.

« **Anglo-Saxons, toutes les nuits/ Satisfaites à nos messages ! Armez-vous ! Nul de ces bandits/ Ne sortira de nos parages ! C'est par milliers que nous suivrons/ Brûlant d'égaliser leur vaillance/ Les maquisards qui sonneront/ L'hallali pour la délivrance.** »
Extrait du *Chant du maquis*.

• **Cinéma et théâtre.** La Résistance Intérieure en France, pour des raisons évidentes liées à la clandestinité, ne produit pas de films ou de pièces de théâtre. Les studios sont financés et contrôlés par les autorités comme la *Continental* dont les directeurs et les capitaux sont allemands. Les réalisateurs et auteurs de théâtre sont trop exposés à la censure et soumis aux recettes financières. Cependant, certains films et pièces ont été interprétés par le public comme des œuvres engagées. C'est le cas au théâtre d'*Antigone* d'Anouilh, de **Huis Clos** de **Jean-Paul Sartre** ; au cinéma, **Les visiteurs du soir** de Marcel Carné, sorti en 1942.

3. Les difficultés et contraintes

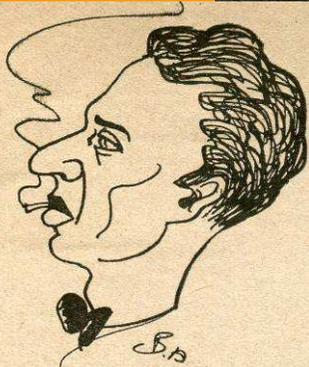
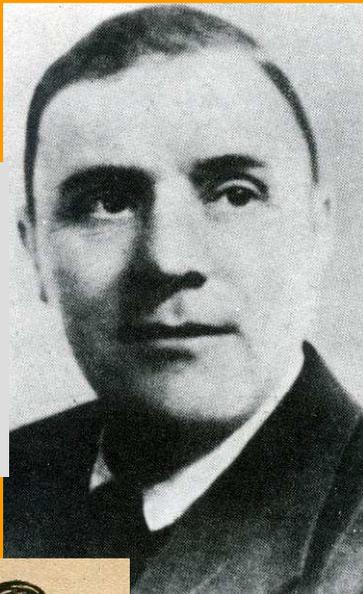
• **Le manque de moyens matériels et financiers.** Pour imprimer leurs revues, leurs journaux, leurs recueils de poèmes, les résistants doivent surmonter de nombreux obstacles. Imprimer un document est difficile : encore faut-il posséder l'équipement. À partir de novembre 1940, le régime de Vichy interdit de vendre sans autorisation des appareils duplicateurs. Les résistants sollicitent alors des **imprimeurs professionnels** qui acceptent de mettre leur vie et leur travail en danger. Cela permet de multiplier considérablement les tirages. Le financement est un autre problème. **Le papier, l'encre, l'impression coûtent très chers** ; les résistants doivent compter sur leurs fonds personnels et sur la générosité d'autres personnes pour se fournir. Enfin, **la pénurie de papier** freine la publication des œuvres clandestines. Il faut l'économiser. Pour cela, les résistants impriment uniquement sur des rectos versos et leurs textes sont très serrés, petits, condensés. Ils utilisent aussi des supports surprenants : certains volent le papier dont se sert le boucher pour envelopper la viande !

• **La difficile diffusion des œuvres résistantes.** Comment rendre accessible à la population des poèmes, des romans, des journaux, des dessins dans un contexte de surveillance et de répression ? Tout doit se faire clandestinement, en cachette. **Se déplacer est difficile à l'époque** : couvre-feu, contrôles dans les gares. C'est d'autant plus vrai quand on transporte des documents illégaux. Un résistant les achemine en train dans des valises à double fond, laissées en consigne où une autre personne les récupère. Les cheminots apportent aussi leur aide. La diffusion des œuvres résistantes est donc limitée, elles se vendent sous le manteau. Les artistes résistants comptent aussi sur le bouche à oreille et la transmission de la main à la main. Les tracts et journaux sont également **abandonnés sur des bancs publics**, dans les restaurants et les cafés, **glissés dans les boîtes aux lettres**. Des postiers résistants les intercalent aussi avec du courrier ou dans des liasses de journaux.

• **La répression.** Les autorités nazies et de Vichy mettent en place une répression intense contre la Résistance. Le 18 décembre 1942, une loi prévoit que **« quiconque aura confectionné ou distribué des tracts sans y être autorisé, sera puni de la peine de travaux forcés et dans les cas particulièrement graves de la peine de mort »**. La presse clandestine paye d'ailleurs un lourd tribut : margeurs, imprimeurs, typographes sont très exposés aux représailles. Les risques d'arrestation et de dénonciation sont permanents. Les artistes et intellectuels fusillés, emprisonnés ou déportés sont nombreux au même titre que tous les autres résistants. Par exemple, l'écrivain **Jacques Decours** est fusillé au Mont Valérien ; le poète **Robert Desnos** meurt en déportation.

- **Bernard Aldebert, déporté pour un dessin.** Affichiste et caricaturiste français, Aldebert est arrêté le 15 novembre 1943. Son crime ? Avoir publié le 1^{er} octobre 1943 **une caricature d'Hitler** dans le journal *Ric et Rac*. Il est déporté au camp de concentration de Buchenwald en Allemagne. La répression frappe donc aussi les dessinateurs.

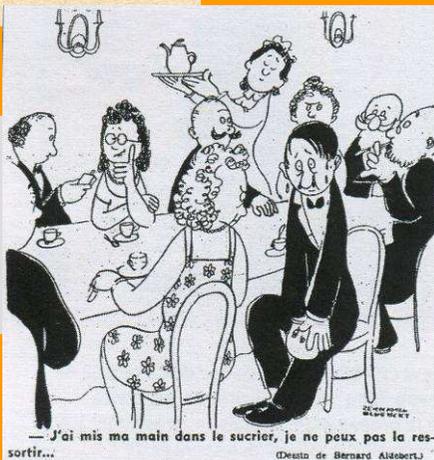
Henri Lion, imprimeur toulousain résistant, a son atelier rue Croix-Baragnon près de la cathédrale Saint-Étienne. Il est arrêté par la Gestapo et déporté en février 1944.



Autoportrait caricatural de Bernard Aldebert, extrait de la brochure *Devant le marché noir*.

BERNARD ALDEBERT
vu par lui-même.

Ci-contre : La caricature d'Hitler publiée dans *Ric et Rac*. Collection Musée de la Résistance nationale.



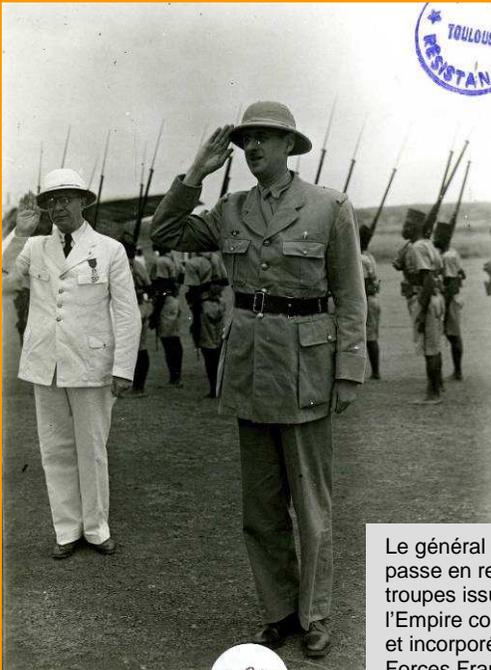
— J'ai mis ma main dans le sucrier, je ne peux pas la res- sortir...
(Dessin de Bernard Aldebert.)

USAGES DE L'ART ET DE LA LITTÉRATURE EN RÉSISTANCE PAR LA FRANCE LIBRE

1. Définitions et contexte



La Grande-Bretagne entre en guerre aux côtés de la France dès septembre 1939. Son soutien à la France Libre du général De Gaulle est déterminant par la suite. Photographie de soldats anglais en France en octobre 1939. Fonds Hall-La Dépêche.



Le général De Gaulle passe en revue les troupes issues de l'Empire colonial français et incorporées dans les Forces Françaises Libres.

- **Charles De Gaulle.** En juin 1940, la France perd la guerre face à l'Allemagne nazie. Le général Charles De Gaulle est alors sous-secrétaire d'État à la Guerre au sein du gouvernement de la 3^e République. Refusant la défaite, il se replie à Londres le 17 juin 1940. Il compte organiser la Résistance depuis l'Angleterre aux côtés des Alliés. Il lance **un appel à la Résistance** à la radio anglaise le **18 juin 1940**. Peu de Français l'entendent cependant ; le contexte n'est pas favorable car le général De Gaulle est alors inconnu et le pays s'effondre. Progressivement, le bouche à oreille le fait connaître en France de quelques groupes. Des femmes et des hommes décident de rejoindre le général en Angleterre pour résister à ses côtés.

- **La France Libre.** Charles De Gaulle crée la France Libre à Londres pour incarner la France résistante qui s'oppose au régime de Vichy et qui ne collabore pas avec les nazis. Ceux qui le rejoignent s'appellent **les Français Libres**. Ce sont des **militaires** déjà présents en Angleterre après le repli de certaines troupes françaises fin juin 1940. Des **civils** rallient aussi l'Angleterre par leurs propres moyens, souvent après un long périple (traversée de la Manche ou passage clandestin par l'Espagne puis l'Afrique du Nord). Parmi ces civils, certains artistes et intellectuels choisissent l'exil et quittent la France. Ils vont mettre leur art et leur esprit au service de la France Libre. D'autres se trouvent déjà à Londres pour des raisons professionnelles lors de l'appel du 18 juin 1940. C'est le cas du dessinateur et peintre **Jean Oberlé** et du journaliste **Jean Marin**, correspondant de l'agence de presse Havas. Ils décident de s'engager pour la France Libre. Tous deux vont avoir un grand rôle dans cette production artistique et littéraire.

- **Le soutien à la France Libre.** Les Alliés soutiennent progressivement Charles De Gaulle. Le **28 juin 1940**, il est reconnu par les Britanniques comme chef des Français Libres. Certaines colonies françaises le rejoignent, et le nombre de personnes ralliées permet de créer une véritable armée, **les Forces Françaises Libres**, et des institutions pour mettre en place un gouvernement républicain qui représente la France politiquement. Le 7 août 1940, le général signe un accord avec Churchill, le Premier ministre anglais, donnant à la France Libre une assise administrative et financière.

- **La politique culturelle de la France Libre.** Le général De Gaulle comprend très vite l'importance de **maîtriser les médias et la communication** pour diffuser ses idées, créer un lien avec la population française et combler l'éloignement géographique. Il instaure donc une vraie politique culturelle de la France Libre, conduite de septembre 1940 à septembre 1941 par la

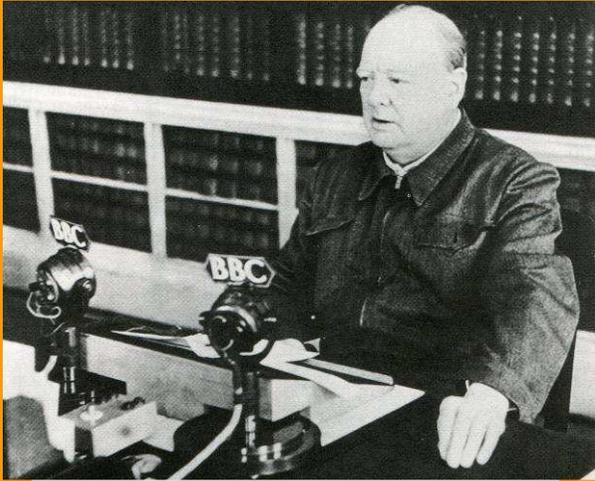
Direction de l'Information. Puis deux organismes sont chargés de mener cette politique :

- **Le commissariat à l'Instruction publique.** Dirigé par **René Cassin**, il finance des manifestations artistiques et culturelles, des livres scolaires, des publications, etc.
- **Le commissariat à l'Information** est chargé de faire rayonner la pensée française partout dans le monde par le biais de publications et de manifestations.

Ces organismes sont relayés aussi par des **Comités locaux de la France libre** improvisés par une poignée de Français expatriés à l'étranger. Des **conseillers culturels** ont pour mission de défendre la culture française dans le monde. Elle est ainsi présente aux États-Unis, en Amérique Latine, au Moyen-Orient et en Afrique.

• **Contexte de création des artistes de la France Libre.** À son arrivée à Londres, Charles De Gaulle n'a aucune légitimité. Il a tout à construire face aux Alliés. **Il n'est pas le représentant officiel de la France.** Le pays a toujours un gouvernement légal qui le représente sur son territoire : le régime de Vichy. Il est d'ailleurs encore reconnu par presque tous les pays, sauf le Royaume-Uni. De Gaulle doit convaincre qu'il incarne la France. Petit à petit, le général se forge une légitimité et parvient à montrer que la France a un rôle à jouer dans la victoire finale aux côtés des Alliés. Le gouvernement britannique lui donne alors des moyens matériels et financiers. Par exemple, **Winston Churchill** met à la disposition de Charles De Gaulle la radio de Londres, la B.B.C., afin qu'il puisse diffuser ses discours. Il donne l'ordre **« de tout faire pour aider le général De Gaulle à atteindre ses buts et notamment de lui donner chaque semaine des périodes d'émissions vers la France [...] »**. Pour imprimer ses revues, journaux, ouvrages, la France Libre peut utiliser les équipements et infrastructures britanniques. En Angleterre, et même si le pays est victime de bombardements des nazis, les artistes et écrivains de la France Libre connaissent un contexte plus confortable pour créer. Ils ne vivent donc pas les mêmes difficultés logistiques que les résistants en France.

- **Un contexte de libertés.** Les Français Libres ne sont pas non plus soumis à la censure et à la répression. Ils ont une liberté d'expression plus grande, même s'ils doivent passer par un comité de contrôle britannique. Ils ne vivent pas en clandestinité et peuvent créer au grand jour. C'est ce qui explique que des œuvres artistiques et littéraires de plus grande envergure soient produites, comme des affiches.



Le Premier ministre britannique Winston Churchill.
© Keystone.



Charles De Gaulle au micro de la B.B.C. en octobre 1941 (DR).

2. Les différentes formes de résistance artistique et littéraire

• **Sur les ondes de la B.B.C.** C'est la principale radio anglaise située à Londres (on l'appelle aussi « **Radio Londres** »). Elle diffuse déjà, avant même la défaite de la France, cinq à six bulletins d'information quotidiens en français. Aux lendemains de l'appel du 18 juin 1940, les Britanniques la mettent à disposition de la France Libre. L'émission « Ici la France » est diffusée le soir puis devient en septembre 1940 « **Les Français parlent aux Français** ». Elle reste cependant une émission britannique. L'émission « **Honneur et Patrie** » est, par contre, un programme de la France Libre. Le succès est progressivement très important en France malgré la distance, malgré l'interdiction d'écouter les radios étrangères. Ce qui plaît au public, c'est évidemment le fait d'entendre ces voix françaises qui parlent librement, qui parlent de résistance, de se sentir proches d'elles. Mais c'est aussi le **ton nouveau, drôle, léger, incisif et impertinent des émissions** qui ravit les auditeurs. Par exemple, l'émission « **Les trois amis** » met en scène des personnages (Jean le pessimiste, Pierre le pro-Alliés et Jacques le neutre) discutant de l'actualité avec humour et dérision. Ces émissions deviennent un rendez-vous incontournable que l'on attend en France avec impatience (si l'on parvient toutefois à écouter la radio en cachette).

- **Les voix de la Liberté.** Au début, l'équipe française de la B.B.C. est composée seulement de cinq personnes, non professionnelles de la radio. Progressivement, des artistes et intellectuels participent aux émissions et deviennent ces « voix de la Liberté » (ex : l'écrivain Maurice **Schuman**, le journaliste Pierre **Bourdan**). D'autres interviennent occasionnellement comme Georges Bernanos.

- **Pierre Dac.** Le chansonnier des années 1930 reste la figure emblématique de « Radio Londres ». Arrivé en 1943, il intègre « Les Français parlent aux Français » où il écrit des parodies de chansons connues permettant au public de retenir facilement les mélodies. Il se moque des Allemands et des collaborateurs comme dans sa chanson **Hitler Yop La Boom**. Le succès est immense à tel point que les Alliés impriment une brochure illustrée de ses plus célèbres chansons et larguent les exemplaires par avions au dessus de la France.

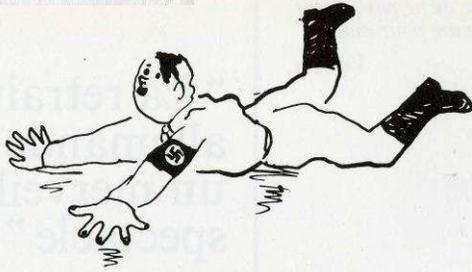
- **Contenu artistique et littéraire des émissions.** À l'antenne, des informations très sérieuses et importantes sont données aux auditeurs (sur l'avancée des combats, sur des événements nationaux et internationaux). C'est le **côté informatif** de ces émissions. Elles sont aussi composées de **mises en scènes**, de **sketches**, de **parodies chantées** et de **publicités détournées**. C'est un véritable « **spectacle sonore** ». Le ton se veut clairement humoristique sans pour autant délaissé le souci de vérité. Le but est bien de lutter contre la propagande nazie et celle de Vichy. Enfin, certaines séquences sont aussi empreintes d'émotions quand des poèmes et des extraits d'œuvres (discours, essais philosophiques, articles) sont lus. **Pierre Brossolette** prononce un discours le 22 septembre 1942 dans lequel il rend hommage aux résistants. Ses mots résonnent longtemps et marquent

ici Londres



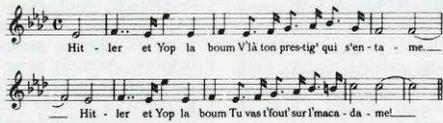
Couverture d'un ouvrage publié en 1946 sur Pierre Dac et illustré par Maurice Van Moppès.
© Leemage.

Ci-dessous :
Extrait de la parodie de Pierre Dac, *Hitler Yop la Boum*. Caricature de Maurice Van Moppès.



HITLER, YOP LA BOUM

AIR : Prosper. Mars 1943



Hitler et Yop la boum
V'là ton prest'ig' qui s'entame.
Hitler et Yop la boum
Tu vas t'fout' sur l'macadame!



Pierre Brossolette en 1942 à Londres, devant le QG de la France Libre.
© Archives nationales de France.

Le chant des Partisans Français

Musique de A. Marly
Paroles de J. Kessel et M. Druon

A la gloire de ceux qui, les premiers, prirent les armes pour la libération de la patrie, ce chant sombre et vibrant dit la résolution farouche des partisans surgis partout où l'ennemi avait posé sa botte exécrée. Il dit leurs combats terribles, leurs souffrances sans nom, leur union totale devant l'opresseur. Il dit aussi leur certitude absolue dans la victoire, dans leur victoire.

Ami, entends-tu le vol lourd
des corbeaux sur la plaine ?
Ami, entends-tu le cri sourd
du pays qu'on enchaîne ?
Ohé, Partisans,
Quotidiens et Paysans
à vos armes !
Ce soir l'ennemi
connaîtra le prix du sang
et des larmes.

Montez de la mine,
descendez des collines,
camarades,
Sortez de la paille
les fusils, la mitraille,
les grenades.
Ohé, francs-tireurs,
à la balle et au couteau,
tirez vite !
Ohé, saboteur,
Attention à ton jardin,
dynamite !

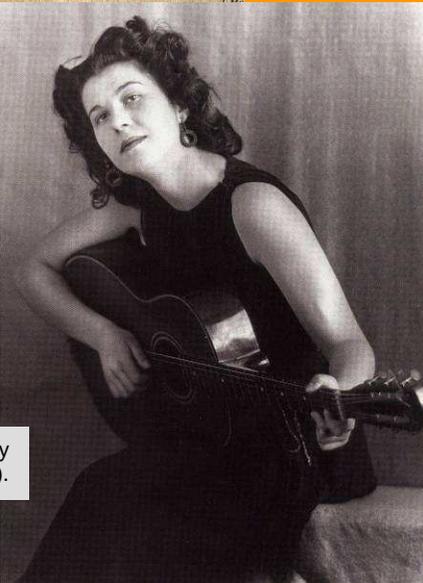
C'est nous qui secouons
les barreaux des prisons
pour nos frères.
La haine à nos trousses
et la faim qui nous pousse,
la misère.

Il est des pays
où les gens au creux des lits
font des rêves.

Ici, nous, vois-tu,
nous on marche,
nous on triomphe,
nous on crée.

Ici chacun sait ce qu'il veut,
ce qu'il fait, quand il passe.
Ami, si tu tombes,
un ami sortira l'ombre,
prendra la place.
Demain, tu songeras
séchera au grand soleil
sur nos routes.
Filles, compagnons,
dans la nuit :
la liberté nous écoute.

Le chant des Partisans
reproduit dans le journal
Le Patriote du Sud-Ouest
du 8 mai 1945.



Anna Marly
(DR).

durablement les auditeurs.

« [...] Tués, blessés, fusillés, arrêtés, torturés, chassés toujours de leur foyer ; coupés souvent de leur famille, combattants d'autant plus émouvants qu'ils n'ont point d'uniformes ni d'étendards, régiment sans drapeau dont les sacrifices et les batailles ne s'inscriront point en lettres d'or [...]. C'est ainsi que luttent et que meurent les hommes du combat souterrain de la France. Saluez-les, Français !
Ce sont les soutiers de la gloire. »

- **Les chansons composées à Londres.** Au-delà des chansons humoristiques et parodiques, des musiciens et auteurs créent des chansons pour glorifier la Résistance, pour inciter à la lutte mais aussi pour témoigner de leur expérience à Londres. Elles sont très fédératrices et mobilisent le public. Dès octobre 1940, une chanson appelle au combat et finit ainsi « **Mon petit cœur volage/N'est pas pour les poltrons/Partez donc pour la guerre/Après ça, nous verrons** ». Elle est diffusée sur la B.B.C. qui, grâce à son succès, popularise de nombreuses chansons auprès du public. Parmi les plus connues, **Le chant des partisans** et **Ceux du maquis** deviennent de véritables hymnes à la Résistance.

« **Ce sont ceux du maquis/Ceux de la résistance
Ce sont ceux du maquis/Combattant pour la France
Bravant le froid, bravant la faim/Défiant l'horrible esclavage
Bravant Laval, bravant ses chiens/Sans jamais perdre courage
Ce sont ceux du maquis/Ceux de la résistance
Ce sont ceux du maquis/Jeunesse du pays** »
Refrain Ceux du maquis (F.Chagrin/M. Van Moppès)

Le chant des partisans s'inspire d'une composition d'Anna Marly qui servait de musique introductive à l'émission « Honneur et Patrie » ; les paroles sont de **Joseph Kessel**, Maurice Druon et Germaine Sablon. En mai 1943, il est diffusé à la radio puis imprimé clandestinement dans les *Cahiers de Libération* et sur des tracts parachutés en France. À la Libération, **Le chant des partisans** devient la chanson de tous les résistants.

- **Anna Marly.** Chanteuse et guitariste d'origine russe, Anna Marly quitte la France en mai 1940 par l'Espagne, puis le Portugal et rejoint Londres en 1941. Elle devient cantinière au QG des Forces Françaises Libres. En 1941, elle compose à la guitare une musique qu'elle intitule *La marche des partisans* (ou *Guerilla Song*) avec des paroles en russe. Par la suite, Kessel écrit des paroles en français pour en faire **Le chant des partisans**. Anna Marly compose aussi la musique de **La complainte des partisans** qu'elle interprète à la radio anglaise en 1943. Les paroles sont du résistant Emmanuel d'Astier de la Vigerie : « **Les Allemands étaient chez moi/On m'a dit "Résigne toi"/Mais je n'ai pas pu/Et j'ai repris mon arme** » (Premier couplet).



Paul Éluard (DR).

« *Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom.* »

« *Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
Liberté.* »

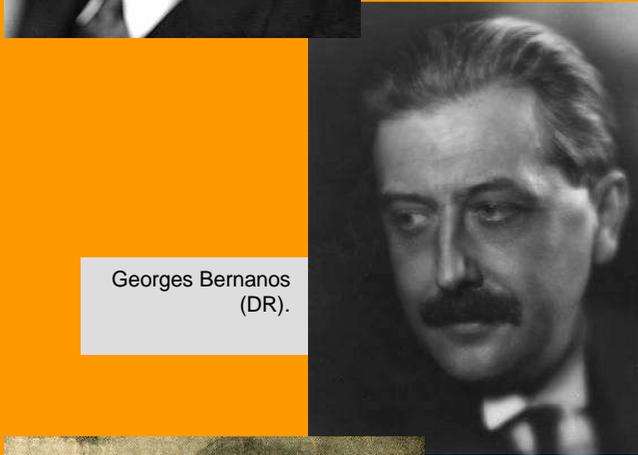
Première et dernière strophe du poème *Liberté*

• **Littérature de l'exil.** Écrivains et intellectuels en exil s'engagent aussi dans ce combat pour l'art et la littérature française. Par exemple, l'écrivain **Georges Bernanos** se positionne dès juin 1940 pour la France Libre depuis le Brésil où il réside. Il écrit spécialement des textes transmis et lus à la radio anglaise, puis reproduits dans la presse clandestine française. C'est également le cas du philosophe **Jacques Maritain**, bloqué loin de France par la déclaration de guerre alors qu'il voyage en Amérique du Nord. Pour ces auteurs, il y a une volonté de **défendre les valeurs de la pensée et de la littérature françaises**, de **montrer qu'il n'y a pas de décadence et pas de compromission face au nazisme**. Certains expriment aussi une forme de nostalgie de leur pays et la difficulté d'un exil forcé.

- **Jules Supervielle.** Poète et écrivain franco-uruguayen, Supervielle s'exile en 1939 en Uruguay (où une partie de sa famille vit) quand la guerre éclate. Il y écrit des pièces de théâtre et des poèmes, participe aux revues de la France Libre comme *Les Lettres françaises* en Argentine. Il publie le recueil ***Poèmes de la France malheureuse (1939-1941)***, dans lequel le poème *Paris* évoque l'arrivée des Allemands dans la capitale déclarée « ville ouverte ».

- **Joseph Kessel.** Romancier et journaliste, Kessel entre en résistance très tôt après que son œuvre ait été interdite dans la liste « Otto » en octobre 1940. Fin 1942, il rejoint l'Angleterre via le Portugal et l'Afrique du Nord, puis s'engage dans les F.F.L. en mars 1943. C'est alors qu'il commence l'écriture d'un **roman** sur la Résistance en France intitulé ***L'armée des ombres***. Il collecte des témoignages de résistants à Londres, et mêle des souvenirs personnels. Ce livre est achevé en septembre 1943. Il devient une référence pour la compréhension de la vie quotidienne et clandestine de la Résistance grâce à son réalisme. *L'armée des ombres* est adapté en film en 1969.

- **Antoine de Saint-Exupéry.** Ce pilote de l'armée française est aussi un écrivain reconnu avant guerre. Ses deux livres *Vol de nuit* (1931) et *Terre des hommes* (1939) sont primés et salués par la critique. Après l'armistice, il se réfugie à New York où il essaie de convaincre les États-Unis d'entrer en guerre. Il ne rejoint cependant pas la France libre car il est peu favorable au général De Gaulle. Depuis New York, il publie ***Pilote de guerre*** (1942) qui relate la bataille de France en juin 1940, et ***Le petit Prince*** (1943). Suite au débarquement allié en Afrique du Nord, il lance un appel à la radio américaine en novembre 1942 : « **Français, réconcilions nous pour servir** ». Reprenant du service comme pilote, « Saint-Ex » disparaît au large de Marseille à bord de son avion en juillet 1944.



Georges Bernanos (DR).



Photographie d'Antoine de Saint-Exupéry publiée dans le journal *Carrefour* du 26 août 1944.

3. Enjeux et répercussions

Croix de Lorraine dans un « V ». Photographie prise à Paris. © Zucca/BHVP

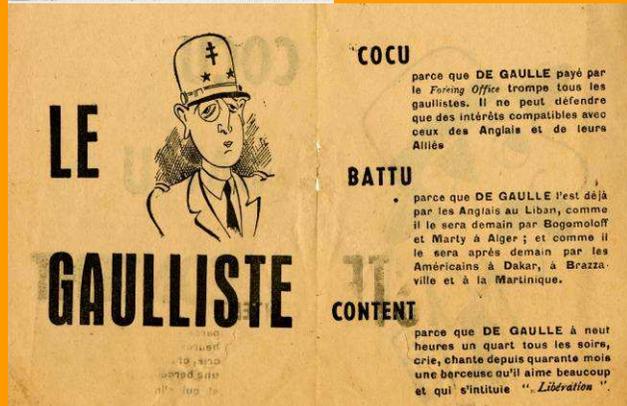


Avril 1943, des républicains espagnols écoutent la radio anglaise à Toulouse. © Enrique Tapia.



Brochure de propagande contre la B.B.C. publiée en 1942 (DR).

Ci-dessous : Tract contre Charles De Gaulle. Don d'Huguette Jalade.



• **Efficacité et impact.** Si certaines créations artistiques et littéraires de la France Libre ne touchent pas les Français, « Radio Londres » et ses émissions deviennent très populaires grâce à un efficace bouche à oreille. La population doute de plus en plus du régime de Vichy et se tourne vers d'autres sources d'information. **La France Libre et les Alliés ont réussi à bâtir leurs propres canaux d'information qui supplantent progressivement les canaux officiels.** Les chansons et parodies de la B.B.C. sont sur toutes les lèvres. Ni les risques de répression, ni les efforts de dénigrement des autorités ne semblent décourager les auditeurs. Les rapports des préfets en France s'inquiètent de l'ampleur grandissante que prennent ces émissions françaises.

- **La campagne des « V ».** Cet événement permet de percevoir l'impact et le poids considérable de la B.B.C. sur la population française. En **mars 1941**, « Radio Londres » appelle les Français à tracer sur les murs des « V » (pour « victoire ») en signe de soutien à la France Libre. C'est un véritable succès ! Des « V » fleurissent partout, à tel point que les nazis décident de reprendre ce symbole à leur compte. Des « V » ou le mot « Victoria » sont utilisés à leur tour sur leurs affiches de propagande, afin de faire croire que c'est un signe nazi.

• **Guerre des mots et des symboles.** Face à ce succès, les autorités réagissent en renforçant leur propagande contre la France Libre et les Alliés. Ils tentent de les **dénigrer** et de les **présenter comme des lâches et des menteurs.** C'est **une vraie bataille des mots, des signes et des idées.**

- **Le duel Dac-Henriot.** Ce déchaînement de haine contre la France Libre se déploie notamment sur les ondes de « Radio Paris ». **Philippe Henriot** attaque violemment Pierre Dac, d'origine juive. Ce dernier lui répond systématiquement. **Jean Oberlé** parodie l'indicatif musical de « Radio Paris » et crée le célèbre slogan (sur l'air de la *Cucaracha*) que tous les Français connaissent bientôt : **« Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand ».**

- **La propagande contre De Gaulle** est censée contrer la popularité grandissante du général et de la France Libre. À travers des affiches et des tracts, il est systématiquement montré comme un traître, comme une marionnette manipulée par les Anglais. Le régime de Vichy insinue aussi qu'il est contrôlé par les juifs. En effet, il est souvent représenté avec les traits caricaturaux que la propagande officielle attribue aux juifs.

• **La répression.** Les autorités développent la répression contre ceux qui écoutent les radios étrangères. Le **1^{er} octobre 1942**, la fabrication des postes T.S.F. est proscrite. En **1943**, il n'est plus possible d'en vendre. Il faut alors écouter en douce, le soir. Mais les nazis brouillent les ondes de la B.B.C. Beaucoup de Français gardent le souvenir d'un son grésillant ; il faut souvent tendre l'oreille pour entendre des bribes d'émissions.

SURVIVRE À L'ENFERMEMENT ET À LA DÉPORTATION PAR L'ART ET LA LITTÉRATURE

1. Les créations littéraires et artistiques en prison

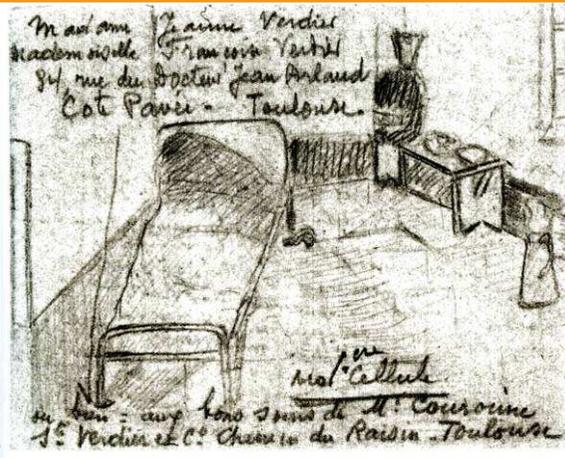
• **L'enfermement.** Face à une répression intense, la population carcérale explose pendant l'occupation (18 000 prisonniers avant-guerre, 36 000 en 1941, 50 000 en 1942). La majorité des résistants arrêtés découvrent l'univers de la prison. C'est un choc pour ces femmes et ces hommes qui n'ont, pour beaucoup, jamais été privés de leur liberté. Ils doivent s'adapter à **un environnement étranger, hostile**, où ils côtoient diverses personnes (parfois des droits communs, incarcérés pour des crimes et délits). Apprendre à cohabiter, à supporter la **promiscuité, l'entassement, le manque d'hygiène et de nourriture** est une épreuve. D'autant plus quand le corps est déjà meurtri par les sévices liés à la torture, aux interrogatoires.

- **Lieux d'enfermement en Haute-Garonne.** Sur Toulouse, **la prison militaire Furgole, la caserne Compans-Caffarelli** et surtout **la prison Saint-Michel** sont utilisées pour enfermer des résistants. C'est à Saint-Michel que les personnes interpellées par la *Gestapo* sont systématiquement internées. La *Gestapo* monopolise trois ailes de la prison : c'est le quartier allemand, surveillé par des soldats de la *Wehrmacht*. Les deux autres ailes sont sous le contrôle des autorités françaises.

• **Conditions de création.** Les résistants sont enfermés dans des cellules souvent très petites, surpeuplées, où l'on se méfie de ses compagnons de détention (présence possible de traîtres). Cela n'empêche pas la naissance d'amitiés et de solidarités entre des prisonniers. On tente de trouver des **échappatoires, de se distraire**. Des poèmes et chants sont récités ; des conférences s'organisent parfois, des moments de prières aussi viennent briser la monotonie de l'enfermement. Les créations artistiques et littéraires produites par des résistants lors de leur détention permettent de **continuer la lutte différemment, de chasser l'ennui, de résister à l'incertitude de son sort, de garder le moral** alors que l'on est sans nouvelles de sa famille, sans contact avec l'extérieur. Créer, écrire, composer, dessiner et sculpter parfois aident à **oublier cet univers de violence, à supporter cette situation stressante et angoissante, à évacuer la pression** psychologique et physique. C'est notamment le cas quand le résistant est isolé en cellule, mis au secret, à l'écart des autres détenus. Il se retrouve seul face à lui-même et ses souffrances. C'est aussi vrai pour un détenu qui attend son exécution ou qui attend qu'on vienne le chercher, encore, pour un interrogatoire.



La prison Saint-Michel à Toulouse. Photographie prise après la Libération.

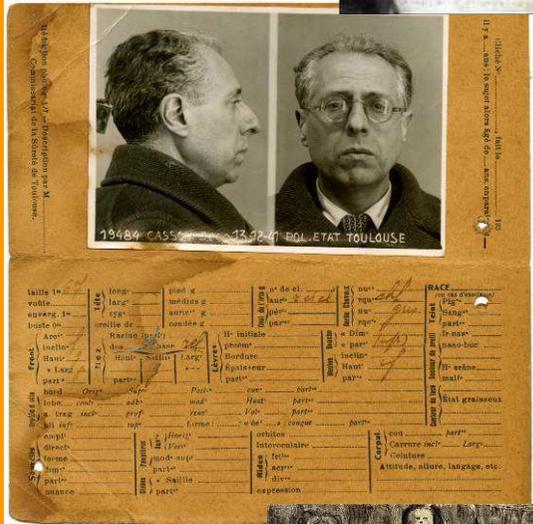


François Verdier, chef de la Résistance à Toulouse, est arrêté en décembre 1943. Pendant sa détention à Saint-Michel, il écrit plusieurs lettres à sa famille où il dessine sa cellule. Il est exécuté le 27 janvier 1944 en forêt de Bouconne.



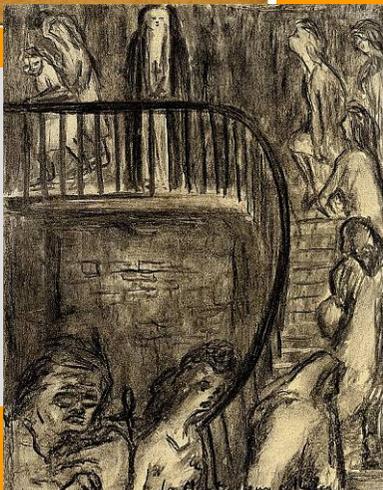


Gisèle Guillemot et Madeleine Riffaud (DR).



Ci-dessus :
La fiche d'arrestation de Jean Cassou par la police de Toulouse.

Ci-contre :
« La montée aux cellules », dessin réalisé au fusain en 1943 par France Hamelin à La Petite Roquette.



• **Matériel de création.** Selon le contexte, la prison et la période, les prisonniers connaissent des conditions de détention plus ou moins dures. Certaines pratiques littéraires et artistiques sont donc clandestines, d'autres sont autorisées. Parfois, les résistants ont le droit de recevoir des colis de leurs parents. Ils peuvent alors écrire à leur famille et utiliser le papier reçu pour créer. Ils négocient aussi avec leurs surveillants pour obtenir du matériel, ou pour avoir l'autorisation d'organiser des activités culturelles et artistiques. S'il n'a rien pour écrire, le résistant compose alors **de tête, se répète à l'infini sa création, l'apprend par cœur.** S'il doit créer en cachette, il est donc contraint de récupérer par ses propres moyens, ou avec l'aide d'un camarade de détention, son matériel de création, puis de le dissimuler. Parfois, le résistant utilise ce qui lui tombe sous la main. **Gisèle Guillemot** compose des poèmes à la prison de Caen : elle écrit sur les murs de sa cellule après avoir trouvé une mine de crayon dans un tuyau. **Madeleine Riffaud** utilise un morceau de graphite trouvé par terre pour écrire un poème dans la nuit du 4 au 5 août 1944 avant son exécution. Elle est finalement échangée contre des otages allemands.

*« Ils me band'ront les yeux
Avec un mouchoir bleu
Ils me feront mourir
Sans me faire souffrir
Ils m'avaient tué un camarade
Je leur ai tué un camarade [...] »*

*Ce soir, mon cœur n'est plus qu'amour.
Ce sera comme la chanson :
Les yeux bandés
Le mouchoir bleu
Le poing levé
Le grand adieu. »*

Extrait du poème de Madeleine Riffaud

- **Jean Cassou** est arrêté à Toulouse par la police de Vichy en décembre 1941 et enfermé à la prison militaire Furgole. Dans sa cellule, il compose mentalement des sonnets et des poèmes. Cela lui permet de lutter contre l'isolement et la solitude. Libéré en 1943, ses créations sont publiées sous le titre de **33 sonnets écrits au secret** grâce aux « éditions de Minuit ». Il prend le pseudonyme de « Jean Noir » ; la préface est de « François La Colère » (pseudonyme de Louis Aragon).

• **Formes de création.** En prison, les résistants rédigent des chansons, des essais, des prières mais surtout des poèmes. Un fait rare est cependant à noter : à la **Centrale d'Eysses** (Villeneuve-sur-Lot), les prisonniers sont autorisés à écrire un journal à la main. Il s'intitule **Le jeune enchaîné.** Sur des morceaux de papier, des carnets trouvés, les détenus dessinent aussi pour passer le temps. Ils représentent leur cellule ou réalisent des portraits de codétenus. Dans leurs créations, on perçoit souvent **l'urgence** liée à l'incertitude de leur avenir, la **précarité** de la situation du détenu et la nécessité de **montrer leur quotidien.**

- **France Hamelin.** Jeune résistante, elle est arrêtée et incarcérée à la prison de la Petite Roquette (région parisienne). Grâce à la solidarité de ses compagnes, elle obtient des crayons, des fusains et du papier. France réalise une série de dessins qui témoignent de la dureté des conditions de vie des détenues.

2. Dans les camps d'internement

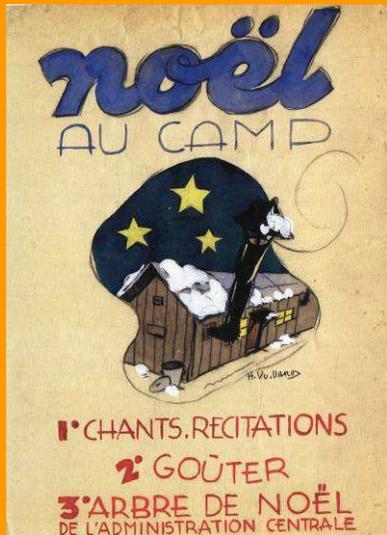
• **La France des camps.** Le régime de Vichy développe l'**internement administratif**, instauré dès la 3^e République. La zone non occupée (et toute la France) se couvre de camps pour enfermer arbitrairement et sans jugement des opposants et des « indésirables ». Républicains espagnols, Allemands ou Autrichiens antinazis, résistants, syndicalistes, francs-maçons, Tziganes, juifs étrangers sont visés. Lors des déportations de l'été 1942, les camps d'internement servent à réunir et à « parquer » les juifs arrêtés avant qu'ils soient transférés en région parisienne, au camp de **Drancy**, puis déportés vers les centres d'extermination en Pologne. Ils deviennent des **camps de transit**, les « antichambres » de l'extermination. Les résistants sont eux, regroupés au camp de **Compiègne** (Oise) avant leur déportation vers les camps de concentration d'Allemagne et d'Autriche.

- **Les camps d'internement du Sud-Ouest.** La Haute-Garonne devient l'une des principales zones d'internement du Sud de la France avec les camps de **Noé** (35 km au sud de Toulouse) et du **Récébédou** (Portet-sur-Garonne). Ils sont appelés officiellement des « camps hôpitaux » car ils sont censés accueillir des personnes âgées et infirmes parmi les étrangers « indésirables » internés. Mais ce sont des camps « vitrines ». Le but est de détourner l'attention des autres camps d'internement de la région (**Gurs** dans les Pyrénées Atlantiques, **le Vernet** d'Ariège) aux conditions beaucoup plus dures. Pourtant, la situation se dégrade très vite. À Noé et au Récébédou, la famine et les maladies tuent.

• **Conditions de création.** Les internés vivent dans des **conditions très difficiles, très précaires**. Ils dorment dans des baraques, vivent entourés de barbelés ; la situation sanitaire est aussi délicate. Promiscuité, manque d'hygiène, parfois absence de soins et sous-nutrition sont leur quotidien même si le contexte varie selon le camp d'internement. Certains sont moins durs et bénéficient de l'intervention d'associations de solidarité et d'entraide (ex : la CIMADE) qui tentent d'améliorer le sort des détenus. Parmi les internés, des artistes continuent leur œuvre avec les moyens du bord. Pour eux et pour d'autres, qui ne sont pas forcément des artistes, l'art et la littérature sont encore une fois un moyen de **s'évader** un instant du camp, de **le tenir à distance**, de **surmonter l'ennui**, de **garder le moral**, de **supporter la détention**. Les internés ne sont pas systématiquement mis au travail et certains sont enfermés pendant de longues périodes. Les activités culturelles et artistiques, si elles sont autorisées, se développent donc pour occuper le temps (concerts, lectures, représentations théâtrales). C'est l'occasion pour ceux qui le souhaitent, de s'exprimer, de créer, de composer ; et pour les autres internés, d'écouter, de découvrir, d'apprendre. Des **conférences** sont notamment programmées au camp de Compiègne : le résistant toulousain Raymond Naves y parle de littérature par exemple. Mais, avec l'aggravation du contexte et l'accélération des déportations, les internés restent de moins en moins longtemps au camp. **Les créations sont alors plus rares et réalisées dans l'urgence**. Elles sont marquées par la volonté de **témoigner** et de **s'exprimer une dernière fois** avant le départ, face à l'incertitude de l'avenir.



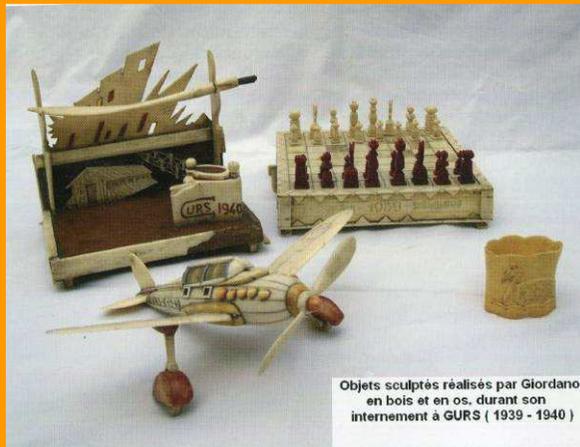
Photographies du camp du Récébédou.
Ci-dessus :
© Mémorial de la Shoah.
© Archives nationales.



Affiche à l'aquarelle réalisée par Henri Vuillard pour le Noël 1941. Fonds Ithier. Amicale du camp de Gurs.

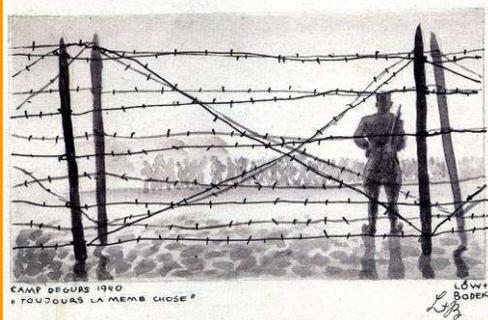
Ci-dessous : Invitation dessinée par Kurt Löw en 1941 pour une exposition. Fonds Tejedor. Amicale du camp de Gurs





Giordano Stroppolo s'est engagé dans les « Brigades Internationales » lors de la guerre civile espagnole. Après la *Retirada* et l'exil en France, il est interné avec d'autres républicains espagnols à Gurs.

Aquarelle de Julius C. Turner, peintre juif allemand interné à Gurs. Il représente les déportations de juifs depuis ce camp d'internement en 1942. Crédit : Skovgaardmuseet de Viborg, Danemark. Amicale du camp de Gurs.



« Toujours la même chose ». Dessin de Kurt Löw et Karl Bodek (1940. Lavis, 14 x10 cm). Fonds Wauquier-Dusart. Amicale du camp de Gurs.

• **Matériel de création.** Selon les circonstances et l'époque, il est plus ou moins difficile de se procurer du matériel pour créer. **La pratique artistique et littéraire est donc parfois illégale mais peut être aussi tolérée.** Dans certains camps d'internement, les détenus reçoivent des colis de la famille ou venant d'organisations humanitaires. Ils peuvent donc y trouver des outils. Le courrier est parfois autorisé : des lettres sont échangées, et des créations littéraires peuvent alors sortir du camp. Certains chefs de camp autorisent aussi la création et donc la mise à disposition du matériel. Enfin, les internés s'organisent entre eux et s'aident pour réunir du matériel de création en faisant de la récupération. **Giordano Stroppolo** a, par exemple, sculpté au couteau plusieurs objets grâce à des os trouvés aux cuisines du camp de Gurs.

• **Formes de création.** Les internés artistes ou non produisent des œuvres très variées et parfois inattendues. Poèmes, chants, pièces de théâtre sont composés dans les camps d'internement. L'art figuré est aussi très présent. **Une multitude de dessins, aquarelles, peintures ou lavis sont issus des camps d'internement.** Le dessin est une forme de témoignage sur les conditions de détention ; il est une façon de raconter ce que l'on vit et de représenter les êtres que l'on côtoie. Véritables reportages, **ces dessins** détaillent tous les aspects de la vie au camp : barbelés, baraques, scènes quotidiennes, souffrances, fraternité entre internés, etc. Des peintres incontournables ayant fui l'Allemagne nazie ou l'Autriche sont internés dans les camps français. C'est notamment le cas au **camp des Milles** (près d'Aix-en-Provence) où se développe une vie artistique et culturelle très dynamique. Le peintre surréaliste **Max Ernst** y est interné deux fois et crée de curieuses créatures à travers des dessins intitulés « Les Apatrides ». **Boris Taslitzky**, peintre français d'origine russe, est interné le 15 novembre 1943 parce qu'il est juif au camp de **Saint-Sulpice-La-Pointe** dans le Tarn. Là, il découvre une sorte d'université en plein air avec des cours donnés par des internés pour les internés. Il y enseigne le dessin et décide de réaliser une fresque sur un mur de son baraquement avec de la peinture pour bâtiment. Il illustre alors un poème d'Aragon. Grâce à des couleurs envoyées par l'archevêque de Toulouse, **Monseigneur Saliège**, il décore la chapelle du camp d'un Christ coiffé d'une couronne de fil de fer.

« Je n'ai jamais oublié que j'étais un artiste. J'ai essayé de fixer la réalité que j'ai rencontrée. Il est des lieux où j'ai pu le faire, d'autres non. »
Boris Taslitzky.

- **Le camp de Gurs.** Ce camp des Pyrénées Atlantiques a réuni durant la guerre une multitude de personnes différentes, d'origines diverses. Des « indésirables », des républicains espagnols, des juifs étrangers, des Allemands antinazis, etc. Gurs devient un foyer important de création grâce à la présence de très nombreux artistes et intellectuels parmi les internés. Des peintres (**Julius C. Turner** considéré par les nazis comme « dégénéré », **Leo Breuer Charlotte Salomon**, etc.), des musiciens, des écrivains, des comédiens s'y retrouvent contraints et forcés. Ils mettent en place une intense vie artistique. Des **spectacles** et **expositions** s'organisent ; tous les mercredis, des concerts de musique classique ont lieu. Des **chœurs** et **chorales** se créent dans presque chaque baraque : en 1939, un chœur basque composé de républicains espagnols se fait connaître dans toute la région.

3. Dans le système concentrationnaire nazi

Tenue de Jeanine Messerli, résistante toulousaine déportée à Ravensbrück. La déshumanisation orchestrée par les nazis passe notamment par la suppression de l'identité remplacée par le numéro matricule.



Un gobelet du camp de Buchenwald. La gamelle et le gobelet sont les seuls objets que les déportés ont le droit de posséder au camp.



L'extrême maigreur des déportés à la libération des camps (ici à Dachau) permet de comprendre que leur quotidien se résume uniquement à survivre jour après jour. Photographie mise à disposition par M. Grenier.

• **La Déportation.** La déportation est le fait, par l'occupant nazi, de **déplacer** des détenus (hommes, femmes et enfants) **contre leur volonté hors des frontières nationales** dans des wagons à bestiaux. Ils sont ensuite dirigés vers les camps du système concentrationnaire nazi. Il existe **deux grandes catégories de déportés** :

- **Les déportés politiques.** Ce sont les **résistant(e)s et opposants** aux nazis et au régime de Vichy. Parce qu'ils sont contre, ces femmes et ces hommes (de toutes nationalités, âges ou professions) sont déportés vers des **camps de concentration** (ou camps « d'extermination par le travail ») **en Allemagne et en Autriche**. La déportation politique est **une mesure de répression**. Depuis la France, **environ 89 000 personnes** ont été déportées pendant la seconde guerre mondiale.

- **Les déportés dits « raciaux ».** **Les juifs et les Tsiganes** sont déportés pour ce qu'ils sont vers les **centres d'extermination en Pologne**. C'est une déportation de persécution. Les nazis, mais aussi le gouvernement français du maréchal Pétain, les considèrent comme « inférieurs », comme des ennemis et des parasites à éliminer. **Près de 76 000 hommes, femmes et enfants juifs** ont été déportés pendant l'occupation depuis la France vers les centres d'extermination. La majorité est exterminée dès l'arrivée dans les chambres à gaz ; seulement 3% de ces déportés survivent après leur « sélection » pour le travail par les nazis.

• **Conditions de création.** C'est surprenant mais des éléments d'une vie artistique existent dans les camps de concentration. Poèmes, pièces de théâtre, objets sculptés et dessins sont produits par des déportés. Mais les pratiques artistiques et littéraires sont **interdites au camp** et les nazis mettent tout en œuvre pour **les rendre impossibles, irréalisables**. Les conditions de création n'ont donc absolument rien à voir avec celles des prisons, des *stalags* (camps de prisonniers de guerre en Allemagne) et des camps d'internement. Dès leur arrivée au camp de concentration, déportés résistants et déportés juifs ne sont plus considérés comme des êtres humains par les nazis. Leur **déshumanisation** doit être totale. Ils sont donc dépouillés de tout ce qui fait d'eux des individus : vêtements, effets personnels, cheveux, identité. Ils ne peuvent rien garder avec eux, sur eux. Les humiliations, la violence, la peur, la faim, la soif deviennent leur quotidien. La journée du déporté est accaparée par le travail auquel il est astreint plus de douze heures. **Le temps manque** forcément au déporté pour créer. Encore faut-il qu'il en ait l'énergie : **la majorité des déportés ne peuvent surmonter l'épuisement et l'exténuation qui les écrasent et les tuent.**

- **Une pratique clandestine.** Certains déportés, mais ils sont rares, parviennent à dépasser ces conditions extrêmes de survie. Ils prennent alors tous les risques pour créer, composer, fabriquer ou dessiner malgré la surveillance étroite et constante des gardiens S.S. et des *kapos* (déportés chef de block ayant autorité sur les autres déportés). Ils sont contraints de le faire en cachette. **Des camarades guettent** parfois pendant la réalisation de leurs œuvres et aident à les cacher. Ce ne sont pas toujours les auteurs de ces œuvres qui protègent leurs

créations mais d'autres déportés qui, patiemment, les conservent souvent jusqu'à la libération du camp.

• **Créer pour survivre.** Les risques de punitions sont permanents au camp ; un déporté peut être battu ou exécuté pour n'importe quelle raison. S'il est surpris en train de créer ou si les gardiens trouvent sur lui ses créations, la punition est immédiate. Le déporté met donc **sa vie en danger**. Pourtant, les motivations dépassent ces risques. Pour certains déportés, il leur est nécessaire de reprendre coûte que coûte leur activité d'artiste ; pour d'autres, là encore, c'est une nouveauté, une façon inédite de s'exprimer. Leurs buts : **lutter contre la déshumanisation** voulue par les nazis, **garder leur dignité, s'affirmer comme individu**, se donner **une échappatoire** qui brise la monotonie des jours. C'est aussi une façon de garder le moral et d'encourager ses camarades, leur montrer que l'on reste des êtres humains. Certains se remémorent des poèmes ou des extraits de livres pour s'évader et se raccrocher à leur vie d'avant. **Pierre Laidet**, résistant déporté à Mauthausen, se récite tous les jours dans sa tête le poème *Liberté*. S'il parvient à aller jusqu'au bout, il sait qu'il est vivant. C'est donc **une résistance surtout inconsciente**. Créer devient un réflexe de survie, un besoin et n'est pas forcément une action volontaire de résistance.

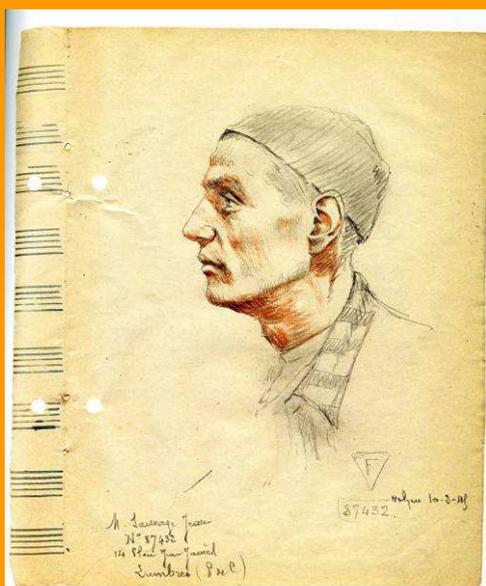
- **Une résistance volontaire.** Certains déportés comprennent avec beaucoup de lucidité l'importance de l'art et de la littérature pour se maintenir en vie. Dans les baraques, aux camps de Buchenwald et de Ravensbrück, des déportés organisent collectivement des **conférences**, des **pièces de théâtre**, des **lectures**, des **concerts**, etc. Ils veulent lutter contre **le contrôle et l'abrutissement des esprits** imposés par les nazis. D'autres, enfin, veulent combattre l'oubli et la volonté d'anéantissement total des nazis. Le déporté crée alors pour témoigner. S'il survit, il faudra qu'il puisse montrer, expliquer, représenter et donc transmettre aux autres. Et apporter des preuves de ses souffrances et de cette terrible expérience. À Buchenwald, les détenus membres du « Comité international de résistance aux nazis » décident de protéger le jeune **Walter Spitzer** (16 ans), prodige du dessin. Ils lui fournissent de quoi dessiner et lui font promettre de montrer ses dessins après-guerre.

• **Matériel de création.** Pour créer, le déporté doit utiliser son imagination et sa débrouillardise. Il lui faut d'abord trouver et voler **des feuilles de papier** (documents administratifs, emballages de colis, journaux) et **des crayons**. Certains camarades qui sont affectés dans les bureaux du camp, aident à fournir ce matériel. Matériel qu'il faut ensuite dissimuler aux yeux des *kapos* puisqu'il est interdit de garder des affaires sur soi, et aux yeux de certains détenus qui pourraient dénoncer. Parfois, le déporté va même jusqu'à **sacrifier sa ration de pain ou de soupe** : il la troque, l'échange, ou la négocie contre du matériel.

• **Formes de création.** Malgré les contraintes immenses, les déportés se sont raccrochés à l'art et à la littérature pour survivre à l'expérience concentrationnaire. Des œuvres d'une **incroyable richesse** et d'une **grande diversité** sont créées dans les camps ; certains connaissent d'ailleurs une vie artistique développée (parce qu'autorisée par les nazis). C'est le cas au **camp de Theresienstadt** (République Tchèque). Plusieurs chorales et orchestres existent, des pièces de



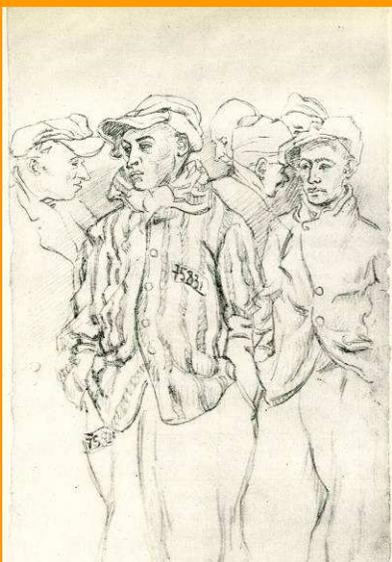
Walter Spitzer, déporté à Auschwitz et Gross-Rosen, et l'un de ses dessins réalisés au camp de Buchenwald, par la suite.



Camille Delétang dessine un camarade français déporté Jean Sauvage. Dessin réalisé sur un papier de récupération le 10 février 1945 au *kommando* d'Holzen, dépendant de Buchenwald. Le dessinateur a précisé le nom, le numéro matricule et la ville d'origine du déporté pour restituer son identité complète.



Dessin de Léo Haas réalisé à Theresienstadt. Les nazis le torturent pour savoir où il cache ses dessins. Après guerre, il revient au camp et les retrouve, intacts, là où il les avait dissimulés.



Ci-dessus : Les portraits sont très présents dans les dessins de déportés, afin de briser l'oubli et l'anonymat. « Jeunes Français attendant la soupe », dessin de Boris Taslitzky extrait du recueil *111 dessins de Boris TASLITZKY faits à Buchenwald*.

Ci-contre : Robert Desnos est arrêté en février 1944. Il meurt d'épuisement à Theresienstadt peu de temps avant la libération du camp. (DR).



théâtre et même un opéra y sont écrits. Une grande quantité de dessins sont également produits, **près de 4000 réalisés par les enfants** de ce camp-ghetto. La plupart de ces enfants a été déportée et exterminée ensuite à Auschwitz-Birkenau.

• **Les dessins.** Il est impossible de les dénombrer, mais une quantité impressionnante de dessins clandestins a été réalisée dans le système concentrationnaire. Dessiner est un recours évident pour les déportés afin de représenter ce qu'ils vivent. Plus fort et efficace que les mots, les dessins utilisent **un langage commun et universel**. Ils sont des preuves et des témoignages de leurs souffrances. Ils permettent de montrer les horreurs vécues de manière réaliste. Les dessins clandestins ne font donc pas appel à l'imaginaire, **seul le quotidien est présent**. Le dessinateur montre les moments incontournables de sa journée (l'appel, la distribution de la soupe, le départ au travail, les punitions), les lieux emblématiques du camp (l'infirmerie, le block) et bien sûr les êtres morts et vivants. Enfin, il cherche aussi à **(re)donner un visage et un nom, à rendre leur identité** à ses camarades voués à l'extermination. Le déporté dessine donc pour **fixer** ce que les nazis veulent détruire et faire disparaître. Voici quelques noms de résistants déportés qui ont réalisé des dessins clandestins : France Audoul, Violette Rougier-Lecoq, Maurice de la Pintièrre, Jean Daligault, Boris Taslitzky, Bernard Aldebert, Henri Gayot, etc.

• **Les poèmes** de déportés sont aussi très nombreux. Écrits par des auteurs célèbres (le poète surréaliste **Robert Desnos**) ou inconnus, ces poèmes apportent de multiples informations sur la vie au camp, le quotidien, la solidarité et la fraternité entre déportés, le travail. Certains décrivent l'horreur et choquent par la violence des mots. D'autres enfin n'évoquent pas du tout la déportation mais un amour de jeunesse, la patrie et la nostalgie du pays, de la famille, des souvenirs heureux. Le déporté compose sur des morceaux de papier ou de carton mais essaie le plus souvent d'apprendre par cœur son poème pour l'écrire seulement après son retour.

*« J'ai tellement rêvé de toi
J'ai rêvé tellement fort de toi,
Tellement aimé ton ombre
Qu'il ne me reste plus rien de toi.*

*Il me reste d'être l'ombre parmi les ombres
D'être cent fois plus ombre que l'ombre
D'être l'ombre qui viendra et reviendra
Dans ta vie ensoleillée. »*

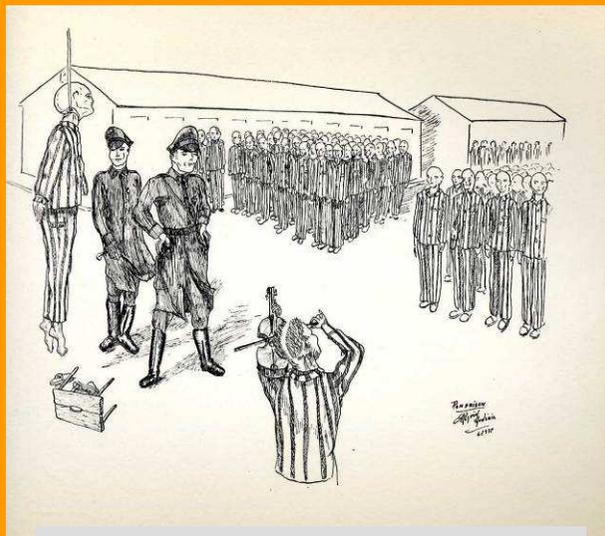
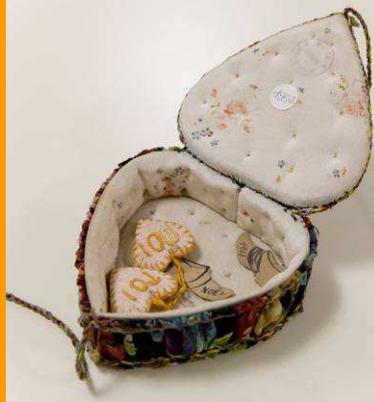
**Dernier poème de Robert Desnos,
trouvé sur lui par un camarade après sa mort et écrit sur un emballage.**

• **Autres œuvres littéraires.** De simples récits, des réflexions philosophiques sont aussi produits par les déportés au camp. **Primo Levi**, déporté juif italien, écrit à Auschwitz sur des petits bouts de papier des notes qui lui servent après guerre à rédiger son livre, *Si c'est une homme*, l'un des premiers ouvrages sur la Déportation. Plus rarement, des pièces de théâtre et spectacles sont aussi créés. **Germaine Tillion**, brillante ethnologue et résistante française, compose à Ravensbrück une opérette *Le Verfügbar aux Enfers*. **Charlotte Delbo**, intellectuelle française et assistante du comédien Louis Jouvert, réécrit entièrement de mémoire *Le Malade Imaginaire* de Molière à Auschwitz. Une représentation a même lieu le 26 décembre 1943.

Bague et médaillon fabriqués par une camarade déportée de France Echerbault, résistante française déportée au camp de Ravensbrück.



Petit coffret en tissu fabriqué au camp de Ravensbrück (Allemagne) à Noël 1943.



Dessin de Daniel Piquée-Audrain, résistant français, montrant une pendaison en musique au camp de Mauthausen (Autriche).

• **Les chants.** Chanter est **une pratique importante** pour les déportés. De nombreux témoins relatent que l'on chante entre camarades le soir dans la baraque. Les détenus se remémorent ainsi **des mélodies familières** qui leur rappellent des temps meilleurs (chants enfantins, airs populaires). Pour se soutenir et garder espoir, on entonne *La Marseillaise* même si c'est interdit. De plus, des chants sont composés entre déportés.

- **Le Chant des Marais.** Créé en 1933, ce chant naît au camp de concentration de Börgermoor (Basse-Saxe, Allemagne) où sont « rééduqués » les premiers opposants politiques allemands. Trois détenus le composent pour **se donner du courage**. Ce chant évoque donc les souffrances, les espoirs des déportés mais aussi le travail forcé auquel ils sont soumis dans les marécages du camp. Par la suite, *Le chant des marais* se propage dans tous les autres camps, au gré des transferts de déportés. Il est alors traduit dans plusieurs langues. Aujourd'hui, il est **l'hymne de la Déportation**.

« *Loin vers l'infini s'étendent
De grands prés marécageux
Pas un seul oiseau ne chante
Dans les arbres secs et creux*

*Ô terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher ! Piocher ! »*

Premier couplet et refrain du *Chant des Marais*

• **Les objets fabriqués.** Si certains objets fabriqués clandestinement ont une fonction utilitaire et non esthétique (ex : un couteau, une cuillère), d'autres relèvent d'un vrai talent artistique de la part du déporté. Qu'ils soient **brodés**, **sculptés** ou **décorés**, ces objets permettent au déporté de garder son humanité en le créant ou en l'offrant à un camarade. On trouve des **broderies**, des **écussons** (la croix de Lorraine et le drapeau tricolore sont souvent présents) façonnés avec du tissu ou de la laine volés ; des **croix**, des **chapelets**, des petits **bijoux** faits en bois sont aussi réalisés.

• **L'art imposé par les nazis.** Il existe aussi **des pratiques « officielles » voulues par les nazis et imposées à certains déportés**. Parce qu'ils sont peintres, photographes, musiciens, des déportés sont « sélectionnés » par les S.S. Ils leur commandent des œuvres. Par exemple, des déportés dessinent des portraits des membres de la famille du chef du camp, réalisent des peintures de sa maison (c'est le cas de Léon Delarbre). Certains musiciens déportés sont réquisitionnés pour jouer lors de soirées organisées par les S.S. Ces détenus peuvent éventuellement être moins touchés par la dureté du camp et espèrent ainsi pouvoir rester en vie. Mais ce n'est pas systématique : **Alma Rosé**, déportée au camp d'Auschwitz-Birkenau et chef de l'orchestre du camp de femmes, n'a pas survécu. Enfin, les nazis utilisent aussi l'art pour **torturer** et **humilier** les déportés. Lors de pendants, auxquelles tous les déportés sont obligés d'assister, les S.S. font jouer un orchestre ou chanter des airs entraînants et joyeux. Ils contraignent aussi les détenus à chanter pendant leur déplacement à pied, pendant le travail ou lorsqu'ils reçoivent des coups. Ceci explique que certaines musiques deviennent insupportables après la guerre pour les survivants.

Bien des artistes et intellectuels ont mis leurs talents au service de la Résistance. Comme dans n'importe quelle autre catégorie de la population, d'autres artistes ont fait le choix inverse : collaborer avec l'occupant. À la Libération, certains paient de leur vie cette décision. L'écrivain Robert Brasillach, entre autres, est fusillé en février 1945. L'étude de ce thème montre cependant que les artistes qui se sont engagés, et ceux qui ont choisi l'art pour résister, ont eu un besoin vital de défendre un bien précieux : la liberté d'expression. Ils ont eu aussi conscience que la culture, le patrimoine et l'histoire de notre pays étaient en danger. Que les protéger et continuer à créer était primordial. Ces résistants, aux visages si différents, se sont donc rattachés à l'art et à la littérature pour défendre la France et de son identité.

On peut se demander quelle portée ont eu à l'époque, auprès de la population, ces œuvres résistantes. Le Français moyen a-t-il accès à ces dessins et poèmes engagés ? Lit-il ces romans et revues clandestins ? Les difficultés et contraintes évoqués et la puissance de la propagande officielle empêchent une large diffusion des œuvres clandestines. Celles de la France Libre ont touché davantage le public. Toutefois, ces poèmes, chants, dessins sont diffusés dès la Libération, et deviennent très populaires grâce à leur reproduction dans la presse libérée. En revanche, les productions de l'enfermement (et surtout les dessins des déportés) souvent cachées, enfouies ou perdues, mettront des années à être connues du grand public. Aujourd'hui, il est plus que jamais indispensable de les préserver. Ce sont des témoignages essentiels et des outils précieux pour comprendre la Résistance et le besoin vital de s'exprimer librement.

Ce thème nous rappelle également que la liberté d'expression n'est toujours pas un droit partagé de tous. Aujourd'hui, ailleurs dans le monde, des artistes et des intellectuels luttent encore pour défendre leurs œuvres et leurs idées. Ils continuent à être victimes de la répression des régimes dictatoriaux de leur pays. C'est le cas de l'artiste cubaine Tania Bruguera, du chinois Ai Weiwei, de Raef Badawi (blogueur saoudien condamné à 10 ans de prison et à 1000 coups de fouet pour « *insulte à l'Islam* »), d'Atena Farghadani (caricaturiste iranienne condamnée à 12 ans de prison pour avoir représenté dans un dessin les dirigeants iraniens avec des têtes d'animaux). Les attentats de janvier 2015 en France contre la rédaction du journal *Charlie Hebdo* sont une alerte : la Liberté est fragile, jamais définitivement acquise. Il est plus que jamais nécessaire de se mobiliser pour défendre les valeurs de la Résistance et de la République.

« Tout peut craquer, mon corps, mes mains, mes jambes, tant que reste l'Art, je vis. » TZVETAN TODOROV (Philosophe et historien français)

ÉTUDES DE CAS

Une revue clandestine, *Les cahiers de Libération*

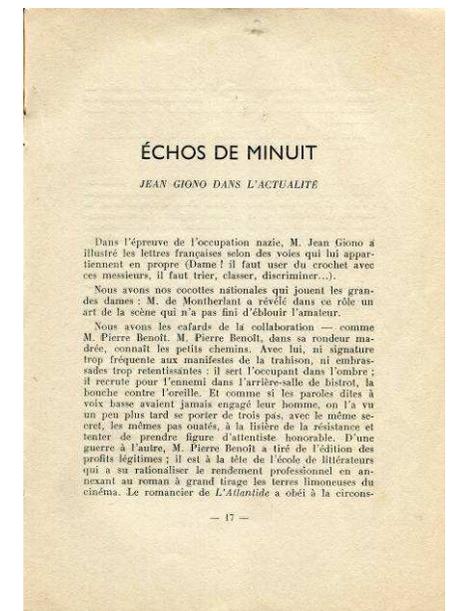
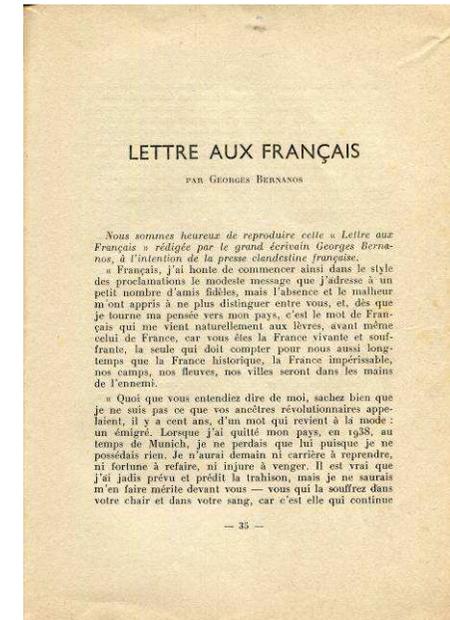
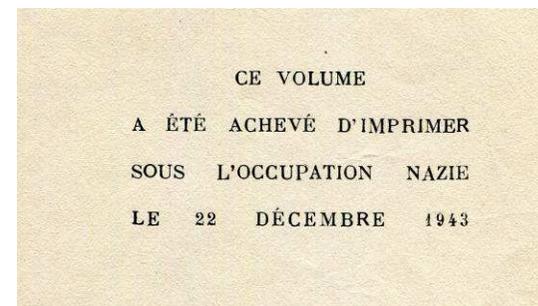
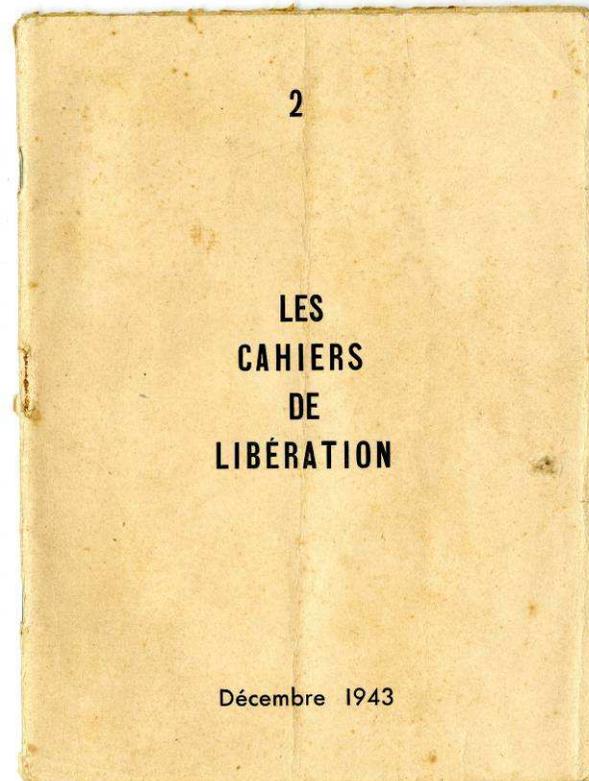
ÉCRITS RÉSISTANTS

Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation conserve dans sa collection **un exemplaire original de la revue *Les cahiers de Libération***. Il s'agit du deuxième numéro imprimé le 22 décembre 1943. Cette revue est publiée à Lyon sous la direction d'écrivains français (Jean Cassou, Emmanuel d'Astier) et de journalistes. Les débuts sont difficiles à l'image des contraintes que subit toute la presse clandestine et résistante. Mais le premier numéro sort clandestinement le 25 septembre 1943 avec, pour la première fois dans une édition résistante, *Le Chant des Partisans* sous la forme d'un poème. Le texte d'introduction précise les buts de la publication :

" [...] Il faut que dans l'ombre, sous la menace, la pensée française cherche ses thèmes pour demain. Que le débat s'ouvre sur les problèmes économiques et sociaux, sur les problèmes de la politique internationale. Qu'à côté de cette écriture Résistance - « Combat », « Franc-Tireur », « Libération » - qui est un acte de guerre, il y ait une nouvelle écriture où se détermine la pensée française pour les actes de paix. Voilà pourquoi nous offrons à l'élite intellectuelle, contrainte de se taire, une tribune. Voilà pourquoi paraissent - sous une terreur qu'allège l'espoir - les Cahiers de Libération. »

Ce deuxième numéro réunit des contributions d'auteurs écrivant avec leur pseudonyme. On peut y lire un sonnet de Jean Cassou dédié « à ses camarades de prison », mais aussi la lettre d'adieu de Jacques Decour (fondateur des *Lettres Françaises*) avant qu'il soit fusillé. À côté de ces textes émouvants, d'autres sont plus combattifs comme la « *Lettre aux Français* » de Georges Bernanos. Les écrivains Jean Giono et Paul Morand sont aussi attaqués dans de longs articles pour leur participation au régime de Vichy, voire leur collaboration.

Collection Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

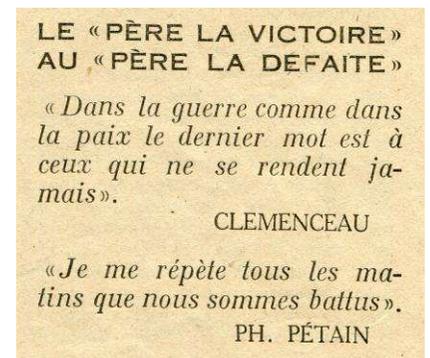


Les références littéraires dans la presse clandestine

ÉCRITS RÉSISTANTS



Dans les journaux clandestins, les résistants s'inspirent des auteurs et des œuvres littéraires qu'ils ont étudiés à l'école ou lus dans leur vie. Ils en extraient des citations pour illustrer leurs opinions, leurs sentiments et leurs engagements. Ils placent ainsi leur combat dans une lutte culturelle et intellectuelle, une lutte d'idées. Par exemple, le journal clandestin *Défense de la France* utilise une phrase du philosophe français Pascal dans ses premiers numéros : « **Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger** ». Par la suite, certains journaux mettent aussi en exergue des citations de personnalités historiques françaises. D'ailleurs, celles du général De Gaulle vont progressivement apparaître. On retrouve ainsi des citations de Napoléon 1^{er} (« **Vivre dans la défaite, c'est mourir tous les jours** », journal clandestin *Les Petites Ailes de France*, n°4, juillet 1941) et de Georges Clémenceau, premier ministre français emblématique de la 3^e République. Clémenceau est surnommé le « Père la Victoire » en référence à la première guerre mondiale, les résistants aiment son esprit combattif et le journal *Combat* utilise souvent la citation suivante : « **Dans la guerre comme dans la paix, le dernier mot est à ceux qui ne se rendent jamais** ». Cette citation rappelle d'ailleurs celle de Charles Péguy (1873-1914) écrivain et poète français, extraite de son œuvre *L'Argent* (1912) : « **En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, et quel que soit son parti. Et celui qui se rend est mon ennemi, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, et quel que soit son parti.** » Edmond Michelet, résistant de la première heure, la reproduit sur des tracts qu'il glisse dans les boîtes aux lettres à Brive dans la nuit du 17 au 18 juin 1940. Si cet acte semble dérisoire, il est essentiel car il dénonce la capitulation et montre qu'un sursaut est nécessaire. Les résistants emploient ces références littéraires pour appeler à la résistance et traduire au mieux leurs sentiments.



Les armes de la douleur, un poème de Paul Éluard

Dans les journaux de la Libération, il n'est pas rare de pouvoir lire de nombreux poèmes écrits pendant la clandestinité. C'est le cas avec ce document. **Le journal Carrefour naît après la libération de Paris et son premier numéro est publié le 26 août 1944.** Ses fondateurs sont des résistants, membre du « Groupe de la rue de Lille ». Le contenu du journal est basé sur la culture, l'art et la littérature. Dans ce numéro, *Les Lettres françaises*, Antoine de Saint-Exupéry entre autres, sont évoqués. Il dresse aussi un « Panorama de la littérature clandestine ».

Un poème de Paul Éluard est en partie reproduit sur la dernière page : *Les Armes de la douleur*. Ce poème a été publié en mai 1944 dans le deuxième numéro du recueil *L'Honneur des poètes* dont s'occupe Éluard avec Pierre Seghers et Jean Lescure. Le premier numéro de *L'Honneur des poètes* est publié clandestinement par les « éditions de Minuit » en juillet 1944 et réunit plus d'une vingtaine de poèmes d'auteurs incontournables. Ce deuxième numéro se termine sur les derniers vers des *Armes de la douleur* :

**« Je dis ce que je vois
Ce que je sais
Ce qui est vrai. »**

Mais il manque cependant ici les trois premières strophes du poème, dédiées à la mémoire de Lucien Legros. Ce jeune résistant est arrêté en juin 1942 après avoir manifesté au sein de son lycée avec quatre autres camarades pour protester contre l'arrestation de leur professeur. Ces jeunes du Lycée Buffon sont emprisonnés, jugés puis fusillés par les nazis le 18 février 1943. Lucien Legros avait 18 ans ; Paul Éluard est un ami de ses parents.

III

**Cet enfant aurait pu mentir
Et se sauver**

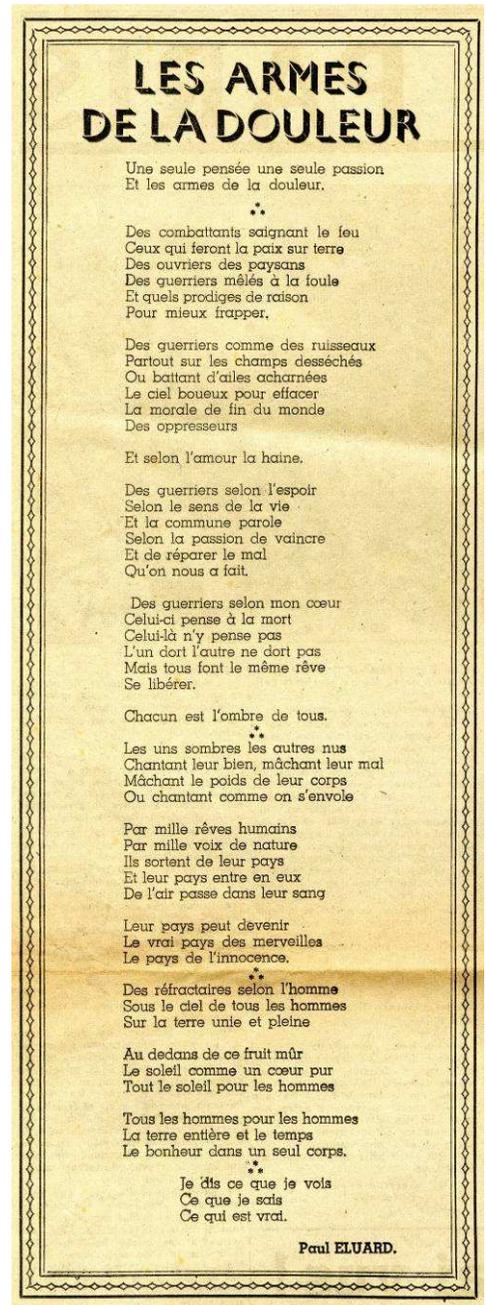
**La molle plaine infranchissable
Cet enfant n'aimait pas mentir
Il cria très fort ses forfaits**

**Il opposa sa vérité
La vérité**

**Comme une épée à ses bourreaux
Comme une épée sa loi suprême**

**Et ses bourreaux se sont vengés
Ils ont fait défiler la mort
L'espoir la mort l'espoir la mort
Ils l'ont gracié puis ils l'ont tué**

**On l'avait durement traité
Ses pieds ses mains étaient brisés
Dit le gardien du cimetière.**



Je trahirai demain, un poème de Marianne Cohn

POÈMES RÉSISTANTS

Je trahirai demain, pas aujourd'hui

Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles

Je ne trahirai pas !

Vous ne savez pas le bout de mon courage.

Moi, je sais.

Vous êtes cinq mains dures avec des bagues.

Vous avez aux pieds des chaussures avec des clous.

*Je trahirai demain. Pas aujourd'hui,
Demain.*

Il me faut la nuit pour me résoudre.

Il ne me faut pas moins d'une nuit

Pour renier, pour abjurer, pour trahir.

Pour renier mes amis,

Pour abjurer le pain et le vin,

Pour trahir la vie,

Pour mourir.

Je trahirai demain. Pas aujourd'hui.

La lime est sous le carreau,

La lime n'est pas pour le bourreau,

La lime n'est pas pour le barreau,

La lime est pour mon poignet.

Aujourd'hui, je n'ai rien à dire.

Je trahirai demain



Marianne Cohn est née à Mannheim en 1922. Cette jeune Allemande de confession juive, est contrainte avec sa famille de fuir l'Allemagne. Après l'Espagne, Marianne se réfugie en France. Elle entre en résistance en 1941 et rejoint les Éclaireurs Israélites. Sous le pseudonyme de « Colin », elle se spécialise dans le sauvetage d'enfants juifs. Elle s'occupe de les faire passer en Suisse. Elle est arrêtée en mai 1944 lors d'une opération près de Grenoble. Son corps est retrouvé à la Libération dans une fosse à Annemasse.

Les circonstances d'écriture de ce poème sont incertaines. Marianne Cohn a été arrêtée une première fois en 1943 puis relâchée trois mois plus tard. A-t-elle écrit *Je trahirai demain* à cette époque ? Cela en ferait donc un poème d'anticipation. Dans ses vers, Marianne évoque la torture infligée par les nazis aux résistants qu'ils arrêtent. Le but est de les faire parler pour obtenir des informations. Le poème traduit l'angoisse, la peur de trahir ses camarades, la souffrance physique et morale vécue par le torturé. Le ton est tragique, dominé par l'idée de mort, de suicide même (« *la lime est pour mon poignet* »). Les mots sont violents et brutaux. Le poème exprime aussi le dilemme, le problème de conscience qui se pose aux résistants torturés. Comment supporter la torture, comment ne pas parler ? Marianne a conscience que c'est inéluctable. Si la fatalité est très présente, le courage et la volonté de se battre le sont aussi. Marianne semble lancer un défi à ses bourreaux. Ce poème rend alors hommage au sacrifice des résistants, à leur capacité de se donner entièrement pour la Résistance.

Source : reseau-canope.fr

Les dessins dans le journal clandestin

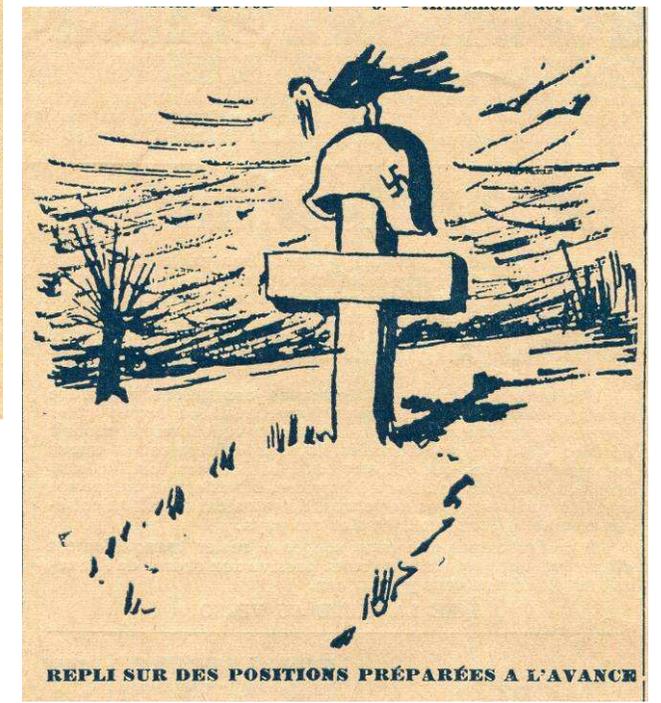
Le jeune combattant

DESSINS RÉSISTANTS

Les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique est un mouvement de résistance créé en octobre 1943. Les F.U.J.P. ont leur journal clandestin, *Le jeune combattant*. Dans ce numéro, le dessin en première page fait référence à la répression sanglante menée par les nazis contre le maquis des Glières en mars 1944. Au verso, un autre dessin représente une tombe surmontée d'une croix coiffée d'un casque de l'armée allemande. Si ce dessin évoque une issue funeste, le premier dénonce le massacre des résistants en Haute-Savoie et contribue déjà au mythe qui se construit avant la Libération autour de cet événement. La légende du dessin utilise un humour noir, ironisant sur la situation : « *Le calme est rétabli en Haute-Savoie, les populations sont apaisées, la confiance renaît* ».



LE CALME EST RETABLI EN HAUTE-SAVOIE, LES POPULATIONS SONT APAISEES, LA CONFIANCE RENAÎT.
(Communiqué du Secrétariat général au maintien de l'ordre).



REPLI SUR DES POSITIONS PRÉPARÉES A L'AVANCE

La Maquisarde de Lucien Cassagne

CHANTS DE RÉSISTANCE

La Maquisarde a été écrite par Louis Grad et composée par Lucien Cassagne. Ce résistant est musicien et professeur au conservatoire de Toulouse. Il est aussi soliste au théâtre du Capitole. Il est membre du Parti socialiste clandestin ainsi que du Comité départemental de la Libération en Haute-Garonne. Quelques heures avant la Libération, il participe à une réunion clandestine du CDL à Toulouse pour préparer la prise du pouvoir, le soir du 19 août 1944. En sortant de cette réunion, Cassagne et Jean Cassou, commissaire de la République, sont victimes d'une fusillade face à des soldats allemands. Cassou est grièvement blessé mais Cassagne est tué. Il devient l'un des martyrs de la Libération.

Les circonstances de création de *La Maquisarde* sont incertaines. Elle semble avoir été écrite peu de temps avant la Libération car ses paroles sont très révélatrices du climat de l'époque. La partition a été retrouvée après-guerre.

*Après tant d'ombre, après tant de souffrances,
Notre pays redresse enfin le front.
On sent pousser un souffle d'espérance.
Dans les cœurs lourds et dans le ciel profond,
Sortant des bois, rasant les monts,
Une rumeur soudaine fait courir d'étranges frissons.
Sur l'océan des plaines, chaque buisson est un guêpier
qui crache la mitraille.
Chaque route, chaque sentier est un champ de bataille !*

*Tandis qu'on crée un monde avec des larmes,
et que la mort rôde au-dessus des toits,
Sans avion, sans char, parfois sans arme,
nous nous ruons sur la horde aux abois.
Toujours debout, marchant souvent avec un chant aux
lèvres,
Glacés par la pluie et le vent, ou bien brûlant de fièvre,
Tous, nous jurons de ne finir cette implacable guerre,
Que lorsque nous pourrons tenir le Rhin dans notre verre !*

REFRAIN :

*Ohé, ceux du maquis.
La lutte recommence !
Ohé, la Résistance,
Sortez de vos abris !
Le jour et la nuit, forçons l'ennemi.
Perdus dans le silence,
Et que nos héros livrés aux bourreaux tressaillent
d'espérance !*

*Ohé les gars hardis
Des villes et des campagnes
Ohé, ceux des montagnes
Et des bois reverdis !
Du Nord au Midi chaque fusil prépare la victoire !
Que le jour sacré de la liberté, soit notre jour de gloire ! »*



La Normandie, chanson publiée dans un journal clandestin

CHANTS DE RÉSISTANCE



« Radio Paris » et les résistants dans leurs journaux clandestins utilisent souvent des chansons célèbres et des airs populaires pour transmettre leurs idées, convaincre la population. Ils les parodient en changeant les paroles, astuce qui permet de rassembler un maximum de monde. Les gens connaissent la mélodie et s'amuse avec les nouvelles paroles. Dans son cinquième numéro du 14 juillet 1944, le journal clandestin *Quarante-Quatre* (l'organe des Mouvements de Libération Nationale de la région de Toulouse) publie *Ma Normandie* inspirée de la chanson *J'irai revoir ma Normandie* (composée au 19^e siècle). Encore une fois, les paroles ont été détournées pour s'adapter au contexte de la Libération.

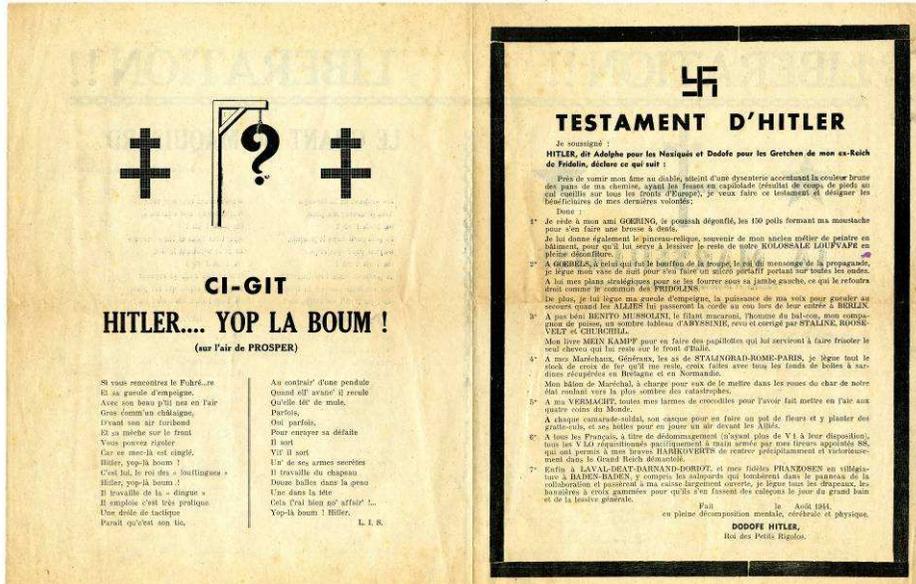
En effet, cette parodie évoque le débarquement en Normandie du 6 juin 1944. Les Alliés progressent alors d'Ouest en Est. La chanson parle directement du débarquement, de la libération des communes normandes mais aussi des dégâts qu'elles subissent (Avranches, Caen, Vire, Bayeux). Elle évoque avec joie la progression des Alliés puisque chaque couplet se finit par « *Et nos couleurs qui flottent sur Cherbourg* ». Les paroles font également référence à Charles De Gaulle au deuxième couplet.

**« Quand la frégate « Combattante »
Porte jusqu'au sol libéré
Celui, qui, même en juin 1940
N'a pas un jour désespéré
Quand déjà la France lui crie
Sa certitude et son amour,
Français, chantons la Normandie
Et nos couleurs qui flottent sur Cherbourg. »**

Dans son dernier couplet, la chanson exhorte les Français à se joindre aux combats de la Libération et glorifie les troupes libératrices.

Le chant, instrument de révolte et de refus

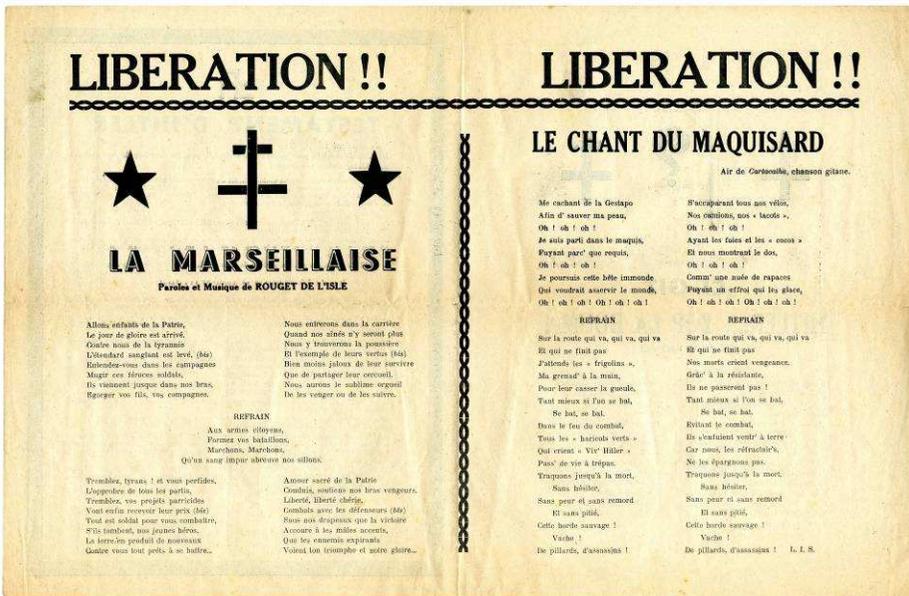
CHANTS DE RÉSISTANCE



Souvent considéré comme un art mineur, la chanson connaît une véritable effervescence pendant la seconde guerre mondiale. Foisonnement des concerts, richesse des créations musicales démontrent que, même pendant ces « années noires », la population a continué à vivre malgré tout. La vie culturelle et artistique connaît une vitalité surprenante et la chanson (notamment de variété) en bénéficie avec la diffusion de la radio. La chanson accompagne les Français dans leur vie quotidienne, voilà pourquoi le régime de Vichy et les nazis conçoivent et emploient un nombre important de chants. En opposition, les compositions de la Résistance invitent à la lutte. Mais c'est aussi un apport précieux pour la contre-propagande et un moyen de séduire, de recruter de façon divertissante.

Cette archive conservée au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation est un quatre pages imprimé recto-verso. Il regroupe trois chants résistants et un (faux) « testament d'Hitler ». Ces trois chansons sont une synthèse intéressante des chants utilisés par la Résistance. On trouve deux chansons parodiques : *Le Chant du Maquisard* (sur l'air de *Cartacalha*, chanson gitane) et *Hitler... Yop la Boum !* (sur l'air de *Prosper*). Ils utilisent la dérision, l'ironie pour ridiculiser les nazis. Ce sont des airs faciles à mémoriser, expliquant ainsi qu'ils deviennent populaires auprès des Français. Chanter alors devient pour Monsieur tout le monde un acte de résistance, passif certes, mais chargé de sens.

Les paroles de *La Marseillaise* sont aussi reproduites. La Résistance l'utilise abondamment. Car ce n'est pas seulement un symbole et un hymne à la gloire de la Liberté pour les résistants ; c'est avant tout un appel à la lutte contre l'oppression. Ils appellent la population à chanter *La Marseillaise* le 1^{er} mai et le 14 juillet (le régime de Vichy interdit les manifestations ces jours-là). L'hymne national est aussi repris par les résistants fusillés, dans les derniers instants de leur vie.



Jean Cassou et ses 33 sonnets composés au secret

Jean Cassou est conservateur de musée à Paris avant-guerre. Son entrée en résistance est immédiate : il est membre du réseau du Musée de l'Homme à Paris. Il se replie sur Toulouse au printemps 1941 avec sa famille. Membre du réseau « Bertaux », il est arrêté en décembre 1941, détenu à la prison militaire Furgole, puis relâché en juin 1943. Il reprend ses activités résistantes. Il est nommé par la suite commissaire de la République, fonction qu'il ne peut assumer à la Libération de Toulouse car il est grièvement blessé.

Lors de sa détention à Furgole, Cassou compose mentalement des poèmes pour lutter contre la solitude. Il les note bien plus tard : « *Quelques jours auparavant nos avocats avaient obtenu pour nous le droit de recevoir des livres et de disposer d'un crayon et de quelques feuilles de papier. Je pus griffonner les sonnets déjà composés. J'avais durant ces deux mois composé un demi-sonnet par nuit.* » Au printemps 1944, Jean Cassou fait parvenir ses 33 sonnets aux « éditions de Minuit », sous le nom de « Jean Noir ». « Radio Londres » diffuse par la suite les 33 sonnets sur un fond musical.

La rose et le vin

*Une rose s'est noyée
dans une coupe de vin,
et, défaillante, effeuillée,
elle exhale son destin.*

*« Ô bonheur de mourir ivre !
Ô parfait contentement !
Dès mon aube je me livre
au plus âpre des amants.*

*Que bénie soit la main blanche
qui dans ce feu m'a jetée,
où, saisi, mon cœur épanche
le parfum qui lui restait !*

*Trop de sang m'entourne,
trop plus de nuit éperdue,*

*que la soif qui m'abandonne
n'aurait jamais attendue.*

*Si le nœud de mes pétales
délivre enfin ses liens,
c'est que je suis assez pâle
pour ne plus paraître rien. »*

*

*Visage qui se consume
dans la transparence noire,
la fleur aux regards posthumes
n'est qu'un plaisir sans mémoire.*

*Cependant qui, de ses lèvres,
aspire cette agonie
croit en vain cueillir la fièvre
et les soupirs d'une amie.*

ARTS DE L'ENFERMEMENT



Photographie extraite du Bulletin municipal de la ville de Toulouse d'octobre 1944. Photographie Enrique Tapia.

*Mais elle, rien que fondue
avec l'engloutissement
du désir qui la veut nue,
elle n'est, en ce moment,*

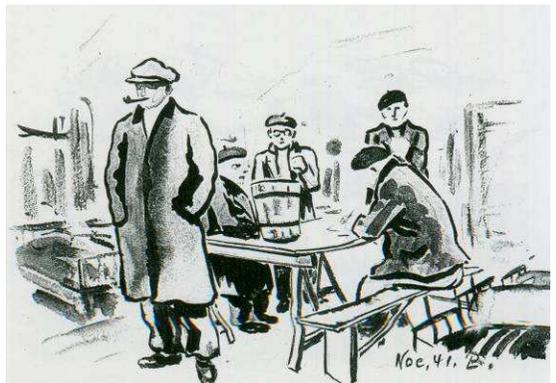
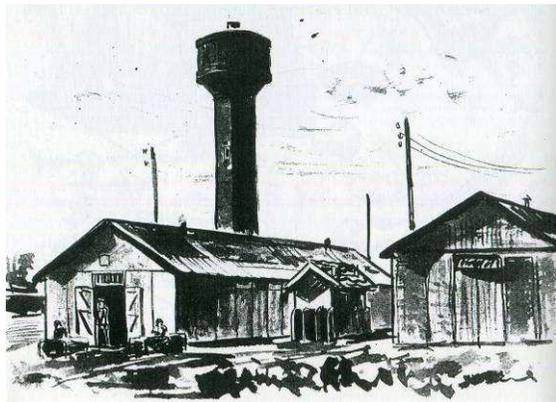
*que le seul amour qui l'aime,
cela même dont on meurt,
l'étendue à face humaine,
le cœur de l'autre, le cœur...*



Pour lire les sonnets de Jean Cassou, rendez-vous au centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation. Réunis dans un recueil, ils sont consultables sur place.

Les dessins du camp de Noé

ARTS DE L'ENFERMEMENT



Le camp de Noé, en Haute-Garonne, est construit en février 1941 par des travailleurs espagnols. Baraques et barbelés composent le camp, destiné à recevoir 1600 personnes. Jusqu'en juillet 1942, près de 2500 étrangers y sont internés : des Espagnols, des Allemands et essentiellement des juifs étrangers. En mai 1944, les derniers internés juifs sont déportés et il ne reste plus que des Espagnols.

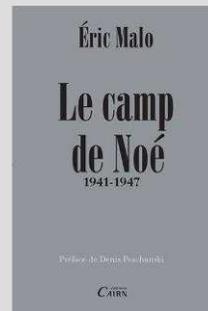
De 1941 à 1943, deux célèbres peintres allemands internés à Noé ont réalisé des dessins : **Richard Liebermann** et **Karl Schwesig**. Liebermann produit des pastels représentant le camp, les baraques, la vie quotidienne, etc. Schwesig se concentre sur les travaux réalisés par les internés, en mettant en scène des personnages handicapés. Il dessine sur un petit agenda de poche. Il reprend ses dessins après-guerre et crée une série de peintures appelée *Les Inutiles* (1948-1949).

Dessins de Richard Lieberman à gauche (de haut en bas) :

- « L'intérieur du camp ».
- « L'intérieur des baraques » (dessins 2 et 3).

Dessin de Karl Schwesig à droite (de haut en bas) :

- « Travailleurs ».
- « L'énergie productrice de chaleur ».
- « C'est aussi un travail ».



Retrouvez ces dessins dans l'ouvrage d'Eric Malo, *Le camp de Noé 1941-1947*, disponible à la consultation au centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

Deux poèmes de Jeanine Messerli

Jeanine Morisse, épouse Messerli, est née le 19 mai 1921 à Auch (Gers). C'est là qu'elle vit avec ses parents et sa sœur, quand la guerre éclate. Son père est mobilisé et fait prisonnier de guerre en Allemagne. Étudiante aux Beaux-Arts à Toulouse, « Niquou » (son surnom) forme dès 1940 un petit groupe de contestation avec des copains d'Auch. Puis, elle entre véritablement en résistance et devient agent de liaison pour le réseau « Prunus » en 1943. Elle transporte des armes, des postes émetteur-récepteur, des messages entre le chef du réseau et l'opérateur radio. Dénoncée, elle est arrêtée le 13 avril 1943 à Toulouse par la *Gestapo*. Elle est internée à la prison militaire de Furgole puis transférée à la prison de Fresnes à Paris en mai 1943. Jeanine Messerli est déportée au camp de Ravensbrück par le convoi du 31 janvier 1944. Elle est libérée le 25 avril 1945 et rentre en France dans un état d'extrême faiblesse. Elle pèse alors 26 kg.

Durant son internement à Fresnes, puis à Compiègne et pendant sa déportation, Jeanine Messerli ne cesse d'écrire et de composer de petits textes (prières, chants ou poèmes). Elle perpétue ainsi une habitude d'avant-guerre : à Toulouse, elle joue et chante dans un théâtre rue du Taur. Cela est donc naturel pour elle. En prison, n'ayant rien pour noter, elle crée de tête et se répète encore et encore ses poèmes. « Niquou » les met par écrit seulement après son retour d'Allemagne. À Ravensbrück, Jeanine continue de composer et d'écrire clandestinement. Elle réussit à voler du plastique pour se faire une petite pochette où elle cache ses poèmes et ses notes. Affectée au *kommando* de travail à l'usine de Schlieben, « Niquou » y vole du papier et un crayon sur lequel elle rédige deux poèmes *Mes vingt ans* et *Alerte*. Après la libération du camp, elle crée aussi le poème *Là d'où je viens*.

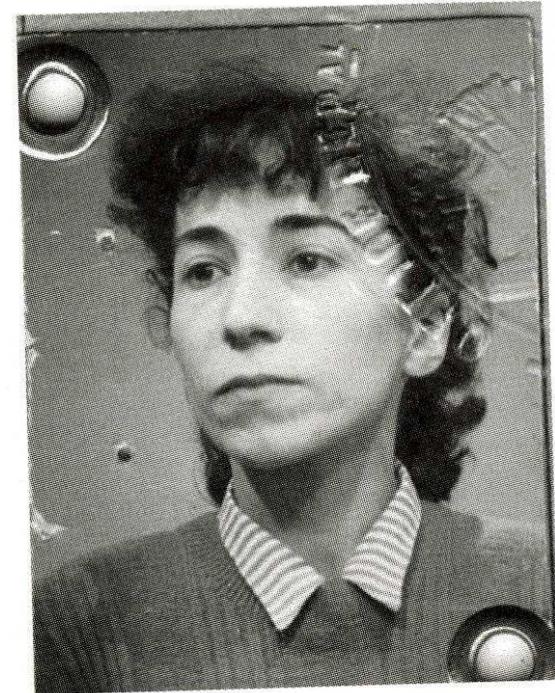
Là d'où je viens
Il n'y a pas de mots tendres
Qui chantent à vos oreilles
Le soir pour vous bercer.

Là d'où je viens
La terre est noire
Comme la cendre
De nos espoirs persécutés

Là d'où je viens
La poudre a une odeur de pomme
La poudre empoisonneuse
Est une fleur jaune qui tue.

Là d'où je viens
Il n'y a plus d'homme
Il n'y a plus de squelette d'homme
Il n'y a plus qu'une ombre d'homme
Qui n'est pas sûre
De ne pas être mort.

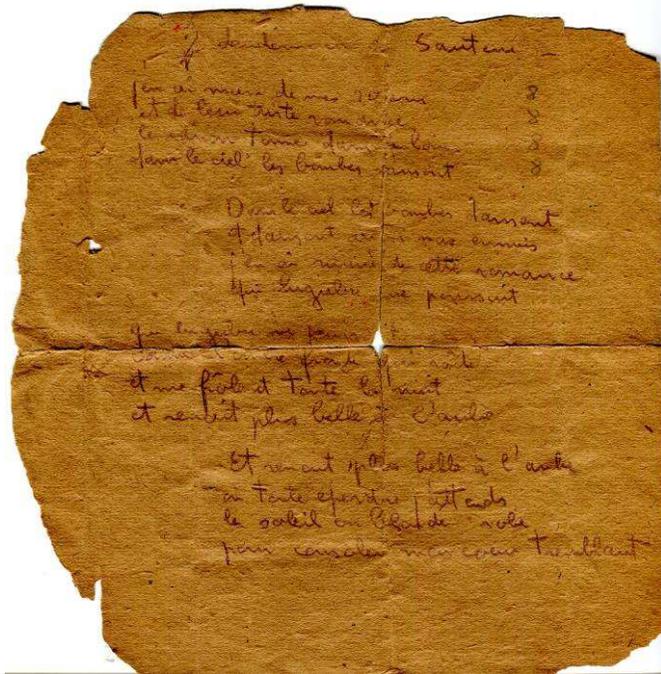
ARTS EN DÉPORTATION



Jeanine Messerli après-guerre.



Jeanine relate son parcours dans *Là d'où je viens*, publié en 2008. Ce livre lui a permis de concrétiser sa volonté de témoigner après des années de silence. Retrouvez tous les poèmes, prières et chants de Jeanine dans ce livre, disponible en consultation au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.



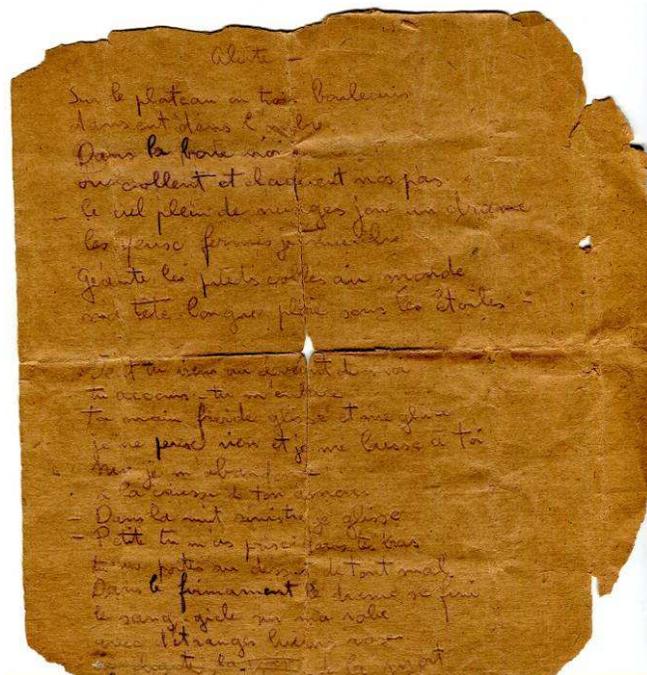
Mes vingt ans

*J'en ai marre de mes vingt ans
Et de leur triste romance
Le canon tonne dans le loin
Dans le ciel les bombes dansent*

*Dans le ciel les bombes dansent
Et dansent aussi nos ennuis
J'en ai marre de cette romance
Qui lugubre me poursuit*

*Qui lugubre me poursuit
Comme l'ombre froide qui rôde
Et me frôle toute la nuit
Et renaît plus belle à l'aube*

*Et renaît plus belle à l'aube
Où tout éperdue, j'attends
Le soleil en blonde robe
Pour consoler mon cœur tremblant.*



Alerte

*Sur le plateau où trois bouleaux
Dansent dans l'ombre
Dans la boue noire
Où collent et claquent nos pas
Le ciel plein de nuages joue un drame.
Les yeux fermés, je marche
Géante, les pieds collés au monde.
Ma tête longue ploie sous les étoiles.*

*Vent tu viens au-devant de moi
Ta main froide glisse et me glace
Je ne puis rien et me laisse à toi.
Nue, je m'abandonne
À la caresse de ton amour.*

*Dans la nuit sinistre, je glisse
Petite, tu m'as prise dans tes bras
Tu me portes au-dessus de tout mal,
Dans le firmament le drame se finit.
Le sang gicle sur ma robe
Avec d'étranges lueurs roses
Où lugubre, chante la mort.*

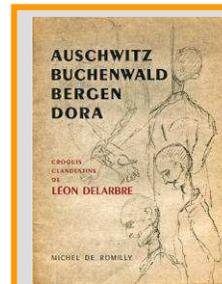
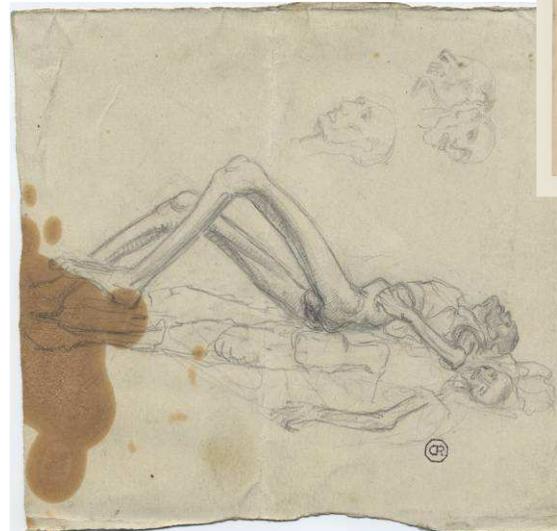
Documents issus du fonds de Jeanine Messerli.

Léon Delarbre : dessiner la déchéance physique des déportés

Léon Delarbre est né en 1889 à Masevaux dans le Haut-Rhin. Après des études à l'École des Arts décoratifs de Paris, il devient le conservateur du Musée des Beaux-Arts de Belfort en 1929. En 1940, il parvient à mettre à l'abri des œuvres importantes du Musée avant l'arrivée des nazis. Membre de la Résistance, il est arrêté le 3 janvier 1944 par la *Gestapo*. Il est détenu à la caserne Friederich de Belfort puis au camp d'internement de Compiègne avant d'être déporté le 27 avril 1944 vers Auschwitz-Birkenau. Le 12 mai 1944, il est transféré à Buchenwald, puis Dora. Il est finalement libéré au camp de Bergen-Belsen le 5 avril 1945.

Pierre Maho, camarade de déportation de Léon Delarbre à Dora, raconte : « **Delarbre comprit tout de suite que son talent d'artiste lui imposait un nouveau devoir. Il comprit qu'il devait tenter de rapporter un témoignage précis et objectif de cette vie monstrueuse et incroyable, pour que ses croquis pris sur le vif puissent fixer l'empreinte irréfutable d'une barbarie à ce jour sans exemple.** »

Léon Delarbre dessine sur des petits bouts de papier volés mais aussi des morceaux de chiffon récupérés par d'autres déportés. Il utilise également des lambeaux de papier qui recouvrent les tuyaux de chauffage ! Il réalise ses croquis en se cachant derrière un camarade, le papier dissimulé dans le creux de sa main. Delarbre représente des scènes souvent dures et violentes. La déchéance physique et le dénuement des déportés sont aussi omniprésents. Il tente de montrer le plus fidèlement, le plus crûment la réalité du camp.



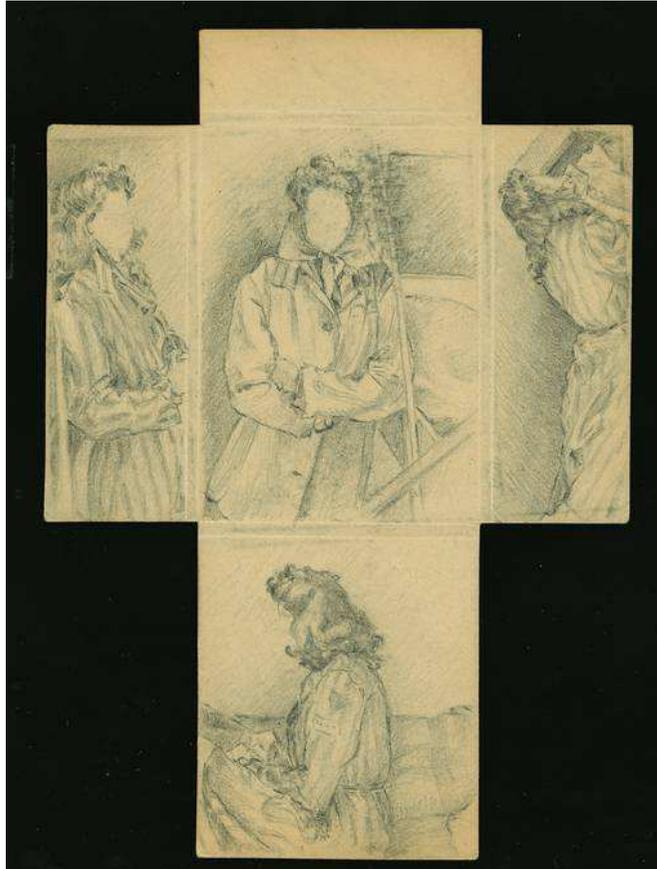
Pour en savoir plus sur Léon Delarbre et ses dessins, l'ouvrage de Michel De Romilly, *Auschwitz Buchenwald Bergen Dora. Croquis clandestins de Léon Delarbre* est disponible au centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

Reproductions avec l'aimable autorisation du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Résistante française, Jeannette L'Herminier est arrêtée en septembre 1943 et déportée le 31 janvier 1944 au camp de Ravensbrück. Elle est transférée ensuite au *kommando* de Holleischen où elle travaille dans une usine d'armement avec ses camarades déportées.

Jeannette n'a jamais dessiné. Elle ramasse un crayon par terre et commence à croquer ses compagnes. Elles l'aident en lui fournissant du papier, des emballages de cartons, des journaux volés dans les bureaux ou à l'usine. Elles font le guet lorsque Jeannette dessine le soir ou le dimanche. Jeannette cache son crayon dans l'ourlet de sa robe ; les dessins sont répartis entre plusieurs déportées qui les dissimulent sur elles ou sous leur paille. Manquant de pratique, Jeannette fait poser ses camarades. Elle ne dessine d'ailleurs pas les visages, trop difficiles à retranscrire selon elle. Cependant, elle n'oublie pas de noter le numéro matricule et parfois le nom de la camarade qu'elle dessine afin de laisser une trace d'elle. L'objectif de Jeannette ne répond pas à la même logique que les dessins de Delarbre. Si ses dessins sont très précis, très détaillés, ils ne cherchent pas à être réalistes. Jeannette se concentre à représenter ses compagnes dans des poses dignes et féminines en insistant (en exagérant parfois) sur leur chevelure et la rondeur de leur corps. Son souhait est de lutter contre la déshumanisation : elle ne montre pas la déchéance des êtres. Ces dessins sont donc très doux, sensibles, tendres parfois. La violence et la mort n'ont pas leur place.

Sur le dessin ci-contre, elle représente une camarade du *kommando* de Holleischen, **Raymonde Boix, résistante toulousaine.** Elle la dessine au crayon de papier sur une boîte de munitions.



Ci-contre : Raymonde Boix avant son arrestation.



Reproduction avec l'aimable autorisation du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Les dessins de Jeannette L'Herminier sont reproduits dans l'ouvrage de Claude Audhuy, *Les Robes grises. Dessins et manuscrits clandestins de Jeannette L'Herminier et Germaine Tillion réalisés au camp de Ravensbrück*. Il est disponible au centre de documentation du Musée.

ANNEXES

- **Allégorie** : Représentation, expression d'une idée par une figure ou un personnage doté d'attributs symboliques. Par exemple, la Liberté est souvent représentée sous les traits d'une femme drapée avec des ailes.
- **B.B.C.** : « British Broadcasting Corporation » en anglais.
- **Caricature** : Portrait peint ou dessiné d'une personne exagérant certains traits du visage et de sa personnalité en vue de se moquer d'elle et de faire rire. La caricature est une reproduction déformée de la réalité dans une œuvre littéraire.
- **Censure** : Fait de contrôler et de surveiller les médias, les œuvres, les spectacles en vue de les interdire avant leur publication ou présentation au public.
- **Collaboration** : Politique d'entente avec l'occupant nazi mise en œuvre par le gouvernement de Vichy ; attitude complice de certains Français qui acceptent, travaillent et participent à la politique nazie ou à sa police.
- **Couvre-feu** : Interdiction faite aux habitants de sortir de leur maison et de circuler dans les rues. Heure à partir de laquelle il est défendu d'allumer de la lumière.
- **Désinformation** : Action d'informer faussement, en donnant une image déformée ou mensongère de la réalité, notamment en utilisant les médias. Les dictatures cherchent à dissimuler la vérité à la population pour mieux la contrôler.
- **Dessin de presse** : Dessin réalisé par un dessinateur journaliste, par un caricaturiste pour être publié dans un journal ou une revue. Le dessin de presse porte généralement un regard décalé sur l'actualité. Son but est de provoquer, dénoncer, faire rire et réfléchir. Il capte l'attention et ne laisse pas indifférent. Prenant un parti pris tranché, il peut souvent susciter le désaccord et faire naître le débat.
- **Embrigadement** : Obliger une personne ou une population à accepter les idées du gouvernement en utilisant la propagande et la répression.
- **France Libre** : Nom qui désigne le mouvement impulsé par Charles De Gaulle au lendemain de la défaite française et de l'armistice pour continuer la lutte hors des frontières de la France.
- **F.F.I.** : Forces Françaises de l'Intérieur. Elles sont créées au printemps 1944 pour unifier les unités militaires des divers mouvements de Résistance. Il y a trois principaux groupes qui les composent : O.R.A., A.S. et F.T.P. Dans la région toulousaine, au moment de la Libération, le commandant régional des F.F.I. était Serge Ravel et le commandant départemental était Jean-Pierre Vernant.

- **F.F.L.** : Forces Françaises Libres. Les F.F.L. sont formées dès l'été 1940 par le général De Gaulle sur la base de quelques unités militaires rapatriées en Angleterre. Les Français Libres sont les combattants qui luttent à l'extérieur de la France, notamment à Londres et à Alger.
- **Gestapo** : Police secrète d'État du parti nazi. Instrument de terreur et de liquidation des adversaires du régime en Allemagne et dans les pays occupés.
- **Maquis** : Lieu situé dans la forêt, dans la montagne ou à la campagne, peu accessible, où se regroupent et se cachent les résistants (les maquisards).
- **Mouvement de Résistance** : Organisation clandestine « de masse » créée pour faire évoluer l'opinion. L'action d'un mouvement est essentiellement politique. Tous les mouvements avaient leur journal clandestin.
- **Parodie** : Imitation drôle et burlesque d'une œuvre littéraire et artistique. Il s'agit souvent d'une chanson.
- **Propagande** : Action systématique exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales et pour l'amener à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant. Endoctrinement, « bourrage de crâne ».
- **Relève** : Mesure d'échange entre la France de Vichy et l'Allemagne nazie mise en place en 1942 pour faire revenir les prisonniers de guerre français. Pour trois ouvriers volontaires qui partent travailler en Allemagne, un prisonnier est censé être libéré. L'échec de cette politique entraîne l'instauration du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.).
- **Réseau de résistance** : Structure organisée secrètement sur le modèle militaire, ne groupant que les personnes nécessaires à son action. Celle-ci se développe vers le renseignement, le sabotage et les passages clandestins de personnes.
- **Résistance Intérieure** : Ce terme désigne l'ensemble des résistants qui résistent sur le territoire français (en métropole) et qui subissent le régime de Vichy et l'occupation nazie.
- **Satire** : Discours, écrit ou dessin qui s'attaquent à une personne ou une situation pour le tourner en ridicule. C'est une façon de critiquer, de dénoncer par l'humour.

Les ouvrages et documents suivants sont consultables au centre de documentation du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

• Ouvrages généraux

AFOUMADO Diane, *L'affiche antisémite en France sous l'Occupation*, Paris, Berg International éditeurs, 2008, 172 p.

CORCY Stéphanie, *La vie culturelle sous l'occupation*, Mesnil-sur-L'Estrée, Perrin, 2005, 407 p.

GUENO Jean-Pierre et PECNARD Jérôme, *Paroles de l'ombre 2. Tracts, journaux, poèmes, chansons des Français sous l'occupation (1940-1945)*, Paris, Les Arènes, 2011, 111 p.

LABORIE Pierre, *Les Français sous Vichy et l'occupation*, Paris, Éditions Milan, collection « Les Archives de l'Histoire », 2012, 71 p.

MARCHETTI Stéphane, *Affiches 1939-1945. Images d'une certaine France*, Paris, France Loisirs, 1982, 178 p.

VALLAUD Pierre, *Les Français sous l'occupation 1940-1944*, Paris, Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, 2002, 143 p.

GUEGAN Stéphane, *Les arts sous l'occupation. Peinture, littérature, cinéma, théâtre*, Paris, Beaux-Arts éditions, 2012, 279 p.

• Ouvrages généraux sur la Résistance

MARCOT François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance intérieure et France Libre*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2006, 1187 p.

Signes de la Collaboration et de la Résistance, Paris, Éditions Autrement/DMPA, 2002, 173 p.

VAST Cécile, *La Résistance en France. 1940-1944*, Paris, Éditions Milan, collection « Les archives de l'Histoire », 2013, 71 p.

• Ouvrages sur la Résistance locale (Toulouse, Haute-Garonne)

CUBERO José, *La Résistance à Toulouse et dans la région R4*, Bordeaux, Sud-Ouest, 2005, 414 p.

GOUBET Michel et DEBAUGES Paul, *Histoire de la Résistance dans la Haute-Garonne*, Toulouse, Milan, 1986, 250 p.

• Ouvrages sur l'art et la littérature dans la Résistance en France

BOUCHOUX Corinne, *Rose Valland. La Résistance au musée*, Geste éditions/Archives de vies, La Crèche, 2006.

CHIMELLO Sylvain, *La Résistance en chantant, 1939-1945*, Paris, Éditions Autrement, 2004, 319 p.

THIBAUT Laurence (dir.), *Imprimeurs et éditeurs dans la Résistance*, Paris, La documentation française, AERI, collection « Cahiers de la Résistance », 2010, 231p.

SEGHES Pierre, *La Résistance et ses poètes*, Verviers, Nouvelles Éditions Marabout, 1978, 333 p.

• Ouvrages sur l'art et la littérature de la France Libre

Les Voix de la Liberté. Ici Londres, 1940-1944, La Documentation Française, 1975-1976, 5 tomes.

LUNEAU Aurélie, *Radio Londres. Les voix de la liberté (1940-1944)*, Paris, Perrin, 2005, 349 p.

MARLY Anna, *Troubadour de la Résistance. Les mémoires d'Anna Marly*, 2000, Little Big Man, 200 p.

• Ouvrages généraux sur le système concentrationnaire nazi

BÉDARIDA François et GERVEREAU Laurent (dir.), *La déportation, le système concentrationnaire nazi*, Nanterre, Éditions BDIC, 1995, 311 p.

CHERROUX Clément (dir.), *Mémoire des camps, photographies des camps de concentration et d'extermination nazis (1933-1999)*, Paris, Éditions Marval, 2001, 246 p.

WIEVIORKA Annette, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Paris, Seuil, 1999, 60 p.

Les camps de concentration, de la répression à la production, Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation, Toulouse, 43 p.

• L'art dans les camps d'internement et dans les camps de concentration

AUDOUL France, *150 000 femmes en enfer*, Paris, Le déporté, sd.

Ces voix toujours présentes : Anthologie de la poésie européenne concentrationnaire, Paris, FNDIRP, 1995, 492 p.

Créer pour survivre : actes du Colloque international « Écritures et pratiques artistiques dans les prisons et les camps de concentration nazis », Reims, 20, 21 et 22 septembre 1995, Paris, FNDIRP, 1996, 263 p.

FONDATION DES MÉMORIAUX DE BUCHENWALD ET DE MITTELBAU-DORA, *Redécouverts. Documents-témoignages du camp de concentration de Holzen*, Göttingen, Wallstein, 2013, 217 p.

LAHARIE Claude, *Gurs. L'art derrière les barbelés, 1939-1944*, Biarritz, Atlantica, 2007, 167 p.

NANCY Jean-Luc, *L'art et la mémoire. Représenter, exterminer*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 134 p.

PIQUÉE-AUDRAIN Daniel, *Plus jamais ça*, dessins à la plume sur le camp de Mauthausen.

ROUGIER-LECOQ Violette, *Témoignages. 36 dessins à la plume. Ravensbrück*, 1982.

• Sites Internet

Concours National de la Résistance et de la Déportation. <http://www.cndp.fr/cnrd/>

Fondation pour la mémoire de la Shoah. <http://www.fondationshoah.org/>

Fondation de la Résistance. <http://www.fondationresistance.org/>

Fondation pour la mémoire de la Déportation. <http://www.fmd.asso.fr/>



Les dates des épreuves

vendredi 25 mars 2016 (devoirs individuels).

vendredi 1er avril 2016 (date limite d'envoi des travaux collectifs et audiovisuels au Rectorat).

Comment s'inscrire ?

Le Concours est **ouvert aux élèves de Troisième ainsi qu'à tous les lycéens en France et dans les établissements scolaires français à l'étranger.**

Les chefs d'établissement inscrivent les candidats auprès de la Direction Académique des services de l'Éducation Nationale de leur département.

ATTENTION ! Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation rappelle qu'il n'inscrit aucun candidat. Il ne gère ni les inscriptions, ni les corrections des travaux ni la diffusion des résultats auprès des établissements scolaires.



Les candidats peuvent concourir dans six catégories différentes.

Au lycée

- **catégorie 1** : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (3 heures).
- **catégorie 2** : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours. Exemple : mémoire associé, ou non, à d'autres supports.
- **catégorie 3** : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) exclusivement audiovisuel sur le thème du Concours. Exemples : site internet, blog, diaporama, film etc.

Au collège, classe de Troisième

- **catégorie 4** : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (2 heures).
- **catégorie 5** : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours (mémoire associé, ou non, à d'autres supports).
- **catégorie 6** : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) exclusivement audiovisuel sur le thème du Concours. Exemples : site internet, blog, diaporama, film etc.

Déroulement des épreuves

Le Concours de la Résistance et de la Déportation se déroule sur deux niveaux et en deux temps.

Niveau départemental. Les élèves inscrits dans les **catégories des devoirs individuels** passent le même jour le Concours dans leur établissement scolaire. Les copies sont relevées à l'issue de l'épreuve et envoyées par chaque chef d'établissement à la Direction Académique des services de l'Éducation Nationale du département.

Pour les élèves participant collectivement, les travaux sont regroupés par chaque chef d'établissement puis envoyés à la Direction Académique des services de l'Éducation nationale du département. Un jury départemental se réunit en avril et désigne le meilleur travail dans chaque catégorie.

Niveau national. Pour chacune des catégories, les copies et travaux des meilleurs élèves de chaque département sont envoyés à Paris. Le jury national se réunit au cours de l'été et le palmarès est dévoilé au premier trimestre de l'année scolaire suivante.



Tous les documents, objets et archives reproduits sont issus de la collection du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

À l'exception des documents suivants :

Conseil départemental de la Haute-Garonne :

- Aurélien Ferreira : photographies de Georges Méric, du centre de documentation, du jury départemental et des lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation 2015.

Ouvrages :

- *Dictionnaire des Français sous l'occupation* : photographie d'André Malraux.
- *La vie culturelle sous l'occupation* de Stéphanie Corcy : photographie du départ en Allemagne des acteurs français.
- *Signe de résistance et de collaboration* : caricature de Bernard Aldebert et graffiti sur le mur (campagne des V).
- *Troubadour de la Résistance. Les mémoires d'Anna Marly* : photographie d'Anna Marly.
- *Les voix de la Liberté. Ici Londres, 1940-1944*, tome 4 : caricature « L'heure de la BBC » et paroles de la chanson *Hitler yop la boom*.
- Bulletin Municipal de la ville de Toulouse octobre 1944 : photographies d'Henri Lion et de Jean Cassou (études de cas).
- *La Résistance en France. 1940-1944* de Cécile Vast : dessin représentant Pierre Dac.
- *Résister. Les archives intimes des combattants de l'ombre* de Guillaume Piketty : photographie de Pierre Brossolette.
- *L'œil de l'exil. L'exil en France des républicains espagnols* d'Enrique TAPIA JIMENEZ : photographie des républicains espagnols écoutant *Radio Londres*.
- *Redécouverts. Documents-témoignages du camp de concentration de Holzen* : dessin de Camille Delétang.

Sites internet :

- www.lecinemaavecungranda.files.wordpress.com : affiche du film *Le Corbeau*.
- www.france3.fr/emission/lespionne-aux-tableaux : photographies de Rose Valland et Jacques Jaujard.
- <http://blog.crdp-versailles.fr/projetmemoire> : photographie de la sculpture « La Déchirée ».
- www.jankelevicht.fr : photographie de Vladimir Jankélévitch.
- <http://referentiel.nouvelobs.com/file/4815708.jpg> : photographie de Jacques Decour.
- www.larousse.fr : photographie de Georges Bernanos.
- www.weblettrés.net : photographie de Paul Éluard.
- www.afmd.asso.fr : photographie de Gisèle Guillemot.
- www.cndp.fr : dessin de France Hamelin.
- www.histoire-shoah.onlc.fr/9-Lart-dans-les-camps---Leo-Haas.html : dessin de Léo Haas.
- www.reseau-canope.fr/poetes-en-resistance/poetes/robert-desnos : photographie de Robert Desnos.
- www.franceinfo.fr : dessin de Walter Spitzer.

Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation remercie :

- l'Amicale du camp de Gurs et M. Claude Laharie.
- Le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Autres crédits mentionnés dans les légendes.

Tous droits réservés également pour les documents et photographies non cités dans la liste ci-dessus.

**MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION**

52 allée des Demoiselles
31400 Toulouse
05.61.14.80.40.

www.musee-resistance.haute-garonne.fr
musee-resistance@cd31.fr

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU MUSÉE :

**PAGE FACEBOOK OFFICIELLE
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE HAUTE-GARONNE**

